



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

Territoire d'ambitions partagées

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Rapport d'Activités 2024 de la CCMG

Directeur de la publication : Gaëtan MANCUSO

Directrice de la rédaction : Chantal CHAUMAZ

Conception/réalisation : Alexane DUVEAU

Crédit photos/illustrations : CCMG, OTI Maurienne Galibier
Tourisme, Alban PERNET, France Bleu, Maurienne Tourisme, Le
Dauphiné, Comité ski de Savoie

Dépôt légal : à parution

Nous remercions les élus et les services de la CCMG qui ont
contribué à la réalisation de ce document.



SOMMAIRE

Le mot du Président	4
VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	5
Le territoire	6
Le fonctionnement des instances	8
Finances 2024	11
Organisation des ressources humaines	17
LA TRANSITION, AMBITION PARTAGÉE DE MAURIENNE GALIBIER	21
Avenir montagnes ingénierie : un programme au service de la transition	24
Le contrat Espace Valléen : diversification et excellence touristique	26
Evolution de l'Espace Maurienne Galibier	33
Refuge des Marches	34
MAURIENNE GALIBIER, PORTEUSE DE SERVICES AMBITIEUX	35
Séniors	36
Éducation, enfance, jeunesse	37
Habitat	42
Revitalisation du centre-bourg	44
Développement économique	46
Mesures Agricoles et Forestières	47
Station d'épuration de Calypso	49



LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités 2024 de notre Communauté de Communes.

Cette année, la CCMG a renforcé son action dans des domaines essentiels : mobilité, petite enfance, jeunesse, aménagement... Elle apporte des moyens supplémentaires pour répondre aux enjeux de territoire et porter des projets d'envergure.

Parmi les sujets qui nous ont occupés cette année, la volonté de redonner un nouveau souffle à notre bourg-centre a été primordiale.

Saint-Michel-de-Maurienne est à la fois notre "pôle de centralité", pourvoyeur d'équipements et de services publics pour les habitants de notre territoire et au-delà, et la « porte d'entrée » de la destination et des stations qui la composent.

Ainsi, la CCMG et la commune de Saint-Michel-de-Maurienne, conscientes de l'importance de collaborer pour redynamiser le bourg-centre, ont travaillé main dans la main à une stratégie de revitalisation du territoire, dont les premières actions devraient voir le jour dès l'année 2025.

Fidèles à notre vision d'un territoire d'ambitions partagées, nous poursuivons la valorisation de nos atouts locaux dans une logique de développement durable et cohérente avec l'identité de notre vallée. Le positionnement touristique des destinations de notre territoire que nous avons conçu en étroite collaboration avec les communes support de stations va nous permettre d'optimiser les actions de chacun et renforcer nos efforts collectifs. Comprendre et respecter la place de chacun, identifier ce que nous pouvons faire ensemble nous rendra encore plus forts pour faire rayonner notre si beau territoire. Toutes les communes, tous les acteurs doivent ainsi bénéficier de l'attractivité et du dynamisme économique et touristique de notre territoire. C'est le rôle de la CCMG d'y veiller autant que possible.

Je tiens à rappeler que ces réussites sont le fruit d'un engagement collectif. Élus, agents et habitants contribuent, chacun à leur manière, à faire avancer notre territoire et à donner vie à nos projets.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez et pour votre participation active dans la construction d'un avenir commun fidèle à notre devise :

"Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées".

Gaetan MANCUSO

Président de la Communauté de Communes
Maurienne Galibier



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Maurienne Galibier rassemble 6 communes qui lui ont délégué un certain nombre de leurs compétences.

La CCMG est l'héritière d'une longue tradition intercommunale qui émane d'une volonté locale de développement commun. Elle succède au SIVOM, puis District créé en 1991 et transformé en 2001 en

Communauté de Communes.

Elle est un organisme public de coopération intercommunale dont le fonctionnement est comparable à celui d'une commune.

Maurienne Galibier, c'est :

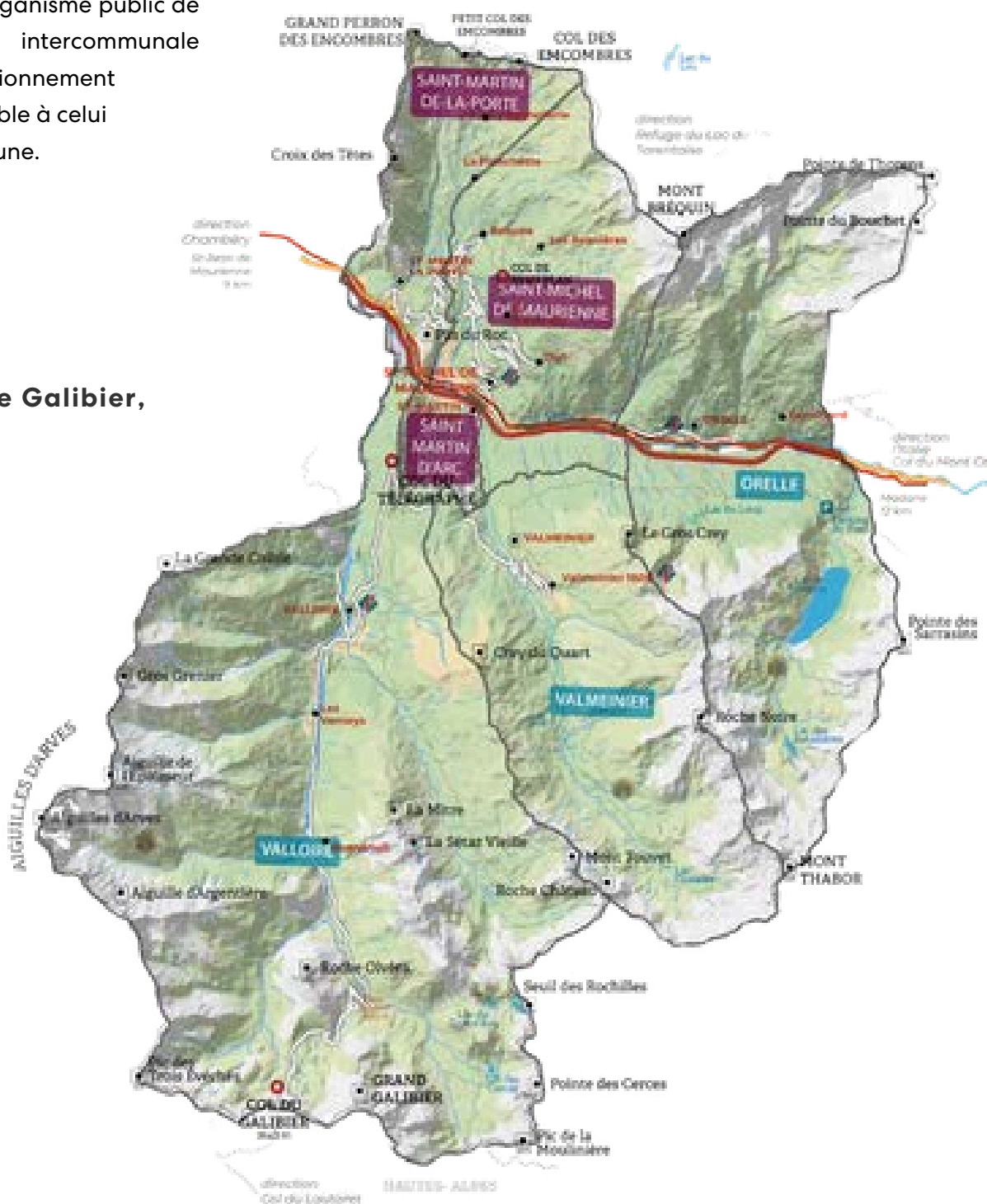
6
communes

2
cols
mythiques

5 420
habitants

3 229 m
d'altitude

3
stations



LES COMPÉTENCES DE LA CCMG



Développement économique

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Aoutien aux commerces, opérations collectives visant à aider les artisans et commerçants



Aménagement de l'espace

- Entretien et gestion des sentiers d'intérêt communautaire



Maison France Service

Création et gestion de la Maison France Service (délignée à Mosaïca)



Tourisme

- Promotion du tourisme
- Pilotage et mise en œuvre de projets touristiques d'intérêt communautaire
- Pilotage et animation des stratégies de développement et de diversification touristique



GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (délignée au SPM)



Assainissement

Création et gestion de la station d'épuration de Calypso



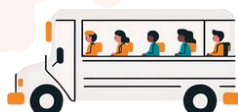
Collecte et traitement des déchets

confiés au SIRTOMM



Habitat et logement

Politique du logement et du cadre de vie



Transports scolaires

Service de ligne de ramassage scolaire (déligné à la Région AURA et au SPM)



Périscolaire et extrascolaire

(3-11 ans)

Service à l'enfance à Saint-Michel-de-Maurienne et Valloire



Petite enfance

(0 - 3 ans)

création et gestion des équipements d'accueil des jeunes enfants à Saint-Michel-de-Maurienne et Valloire



Services à domicile

- Portage de repas (CIAS)
- Téléprésence



Santé

Création de la maison de santé de Saint-Michel-de-Maurienne



Établissement d'Enseignement artistique

Soutien à l'enseignement musical et artistique (déligné au SPM)



Scolaire

- Financement poste de psychologue scolaire
- Financement d'activités sportives et culturelles du Collège Mougin



Jeunesse

(11-25 ans)

- Mise en place d'un service jeunesse et d'une démarche "aller vers"
- Création et gestion d'un accueil collectif de mineurs "Point info jeunesse"

LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire regroupe 24 élus issus des 6 communes de la CCMG, il est l'organe décisionnel de la Communauté de Communes. Il se réunit une fois par mois, les séances sont publiques.

Le conseil définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et les services. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.



Absents sur la photo : Isabelle Saintier, Luc Ollier, Marie-Pierre Rambaud, Bernard Juillard, Jean-Pierre Exartier.

Il est présidé par son Président, Monsieur Gaétan MANCUSO, également maire de Saint-Michel-de-Maurienne.

Les 24 conseillers communautaires sont répartis comme suit :

Orelle (2) : Aimé PERRET et Noëlle MAZZOTTA

Saint-Martin-d'Arc (2) : Luc OLLIER et Christian JACOB

Saint-Martin-la-Porte (3) : Guy RATEL, Pierre EXCOFFIER et Martin BERNARD

Saint-Michel-de-Maurienne (11) : Gaétan MANCUSO, Armelle MASCIA-SALOMON, Daniel AYMARD, Josette ROSSERO, Bernard JUILLARD, Josiane JACOB, Evelyne RICHARD, Gilbert QUEANT, Michel NORAZ, Isabelle SAINTIER, Jean-Pierre EXARTIER

Valloire (4) : Jean-Pierre ROUGEAUX, André RETORNAZ, Marie-Pierre RAMBAUD, Christian GRANGE

Valmeinier (2) : Alexandre ALBRIEUX, Pascal BAUDIN

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est l'organe exécutif de la CCMG. Il est constitué du président, des vice-présidents et des maires des communes.

Le bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des compétences de l'intercommunalité avant leur présentation en conseil communautaire. Il se réunit le 1er mardi de chaque mois. Ces séances ne sont pas ouvertes au public.



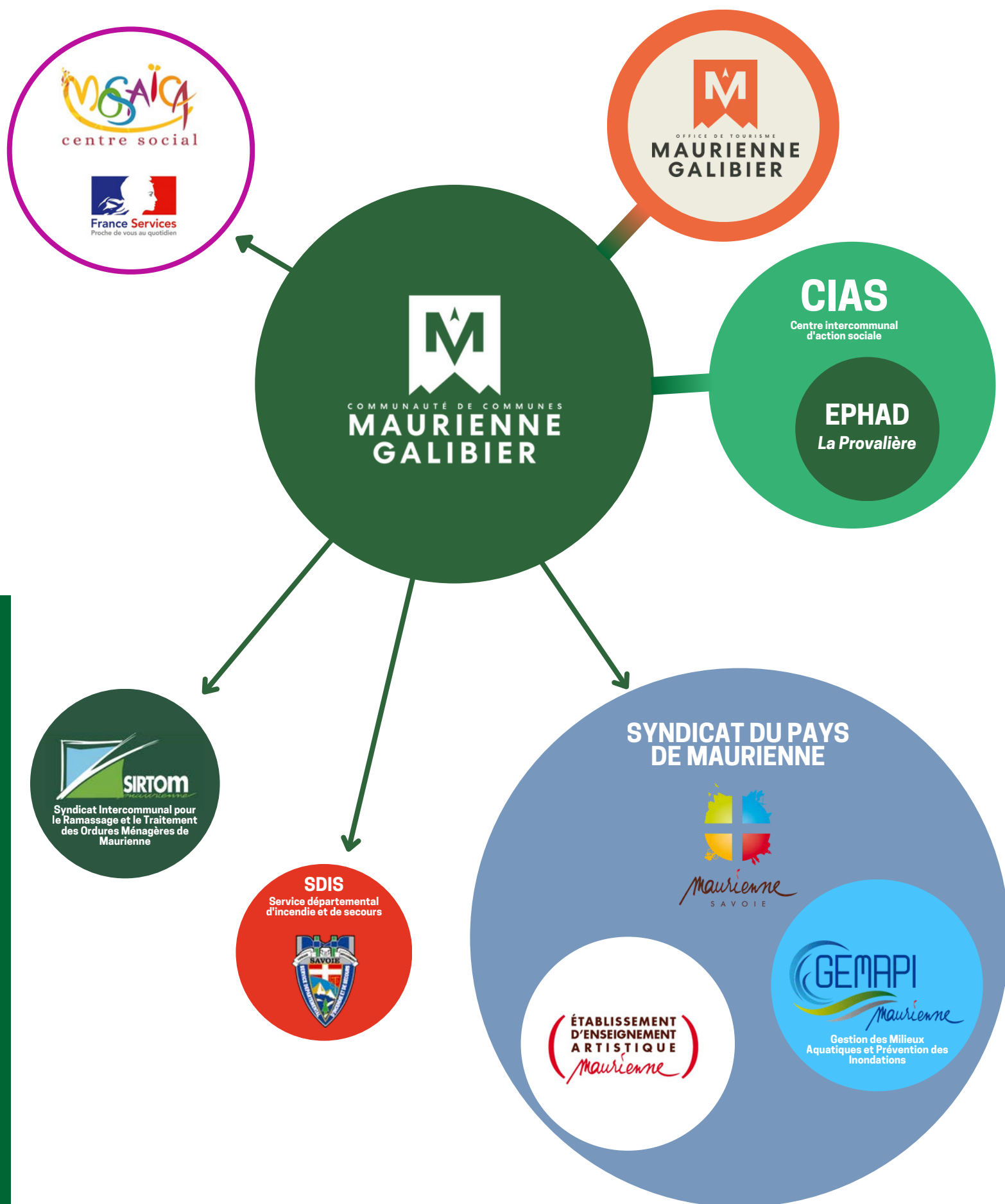
LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions sont composées des représentants élus de la CCMG et des communes.

Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire. Elles sont au nombre de 7 :

- Développement local et économie ;
- Politique Petite enfance, Enfance ; Jeunesse / Sociale et familiale ;
- Finances et administration générale ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Tourisme et communication ;
- Travaux, entretien et voiries ;
- Assainissement.

LA CCMG ET SES PARTENAIRES



FINANCES 2024

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal de la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG) couvre les dépenses générales de fonctionnement et d'investissement nécessaires à l'ensemble des projets et services mis en oeuvre sur le territoire.

3 BUDGETS ANNEXES LIÉS AUX ZONES D'ACTIVITÉS

Ces budgets retracent le financement de l'aménagement des Zones d'activités économiques ainsi que les recettes liées aux ventes des terrains cédés

ZAE DU TEMPLE
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

ZAE DE LA COLLOMBETTE
SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

ZAE DES OEILLETES
SAINT-MARTIN--LA-PORTE

BUDGET ANNEXE

SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO

Ce budget couvre les coûts d'exploitation, de maintenance et de modernisation des équipements liés au traitement des eaux usées pour garantir un service public de qualité en matière d'assainissement.

BUDGET ANNEXE

PRODUCTION D'ÉNERGIE DES OEILLETES À SAINT-MARTIN-LA-PORTE

Ce budget retrace les dépenses et recettes de l'exploitation des panneaux photovoltaïques installés sur le site des Oeillettes à Saint Martin La Porte.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant :

- des dépenses de fonctionnement ou d'exploitation nécessaires à l'exercice des compétences de la CCMG
- des dépenses d'investissement qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

FONCTIONNEMENT
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024

1,58 M€

INVESTISSEMENT
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024

1,49 M€

Résultats tous budgets confondus

TABLEAU RÉCAPITULATIF ANNÉE 2024

TOUS BUDGETS CUMULÉS

► Section de fonctionnement

Budget	Budgets Agrégés	Budget principal	STEP de Calypso	Production d'énergie	ZAE des Oeillettes	ZAE du Temple	ZAE de la Collombette
Recettes	10 887 186,25	9 371 339,89	896 426,30	168 805,46	30 150,00	367 096,60	53 368,00
Dépenses	9 958 593,14	8 357 679,43	984 268,13	151 051,15	54 846,77	368 917,88	41 829,78
Résultat de l'exercice 2024	928 593,11	1 013 660,46	- 87 841,83	17 754,31	- 24 696,77	- 1 821,28	11 538,22
Report résultats 2023	651 194,57	401 083,11	72 655,00	149 106,38	35 544,56	- 7 194,48	/
Résultat de clôture 2024	1 579 787,68	1 414 743,57	- 15 186,83	166 860,69	10 847,79	9 015,76	11 538,22

► Section d'investissement

Budget	Budgets Agrégés	Budget principal	STEP de Calypso	Production d'énergie	ZAE des Oeillettes	ZAE du Temple	ZAE de la Collombette
Recettes	11 140 135,59	10 540 873,42	472 251,17	127 011,00	/	/	/
Dépenses	11 219 698,13	10 525 763,06	535 990,76	157 944,31	/	/	/
Résultat de l'exercice 2024	- 79 562,54	15 110,36	-63 739,59	- 30 933,31	/	/	/
Report résultats 2023	1 152 435,39	769 923,13	330 251,06	52 261,20	/	/	/
Résultat de clôture 2024	1 072 872,85	785 033,49	266 511,47	21 327,89	/	/	/
Restes à réaliser e dépenses	3 746 883,27	3 474 177,01	272 706,26	/	/	/	/
Restes à réaliser en recettes	2 551 421,00	2 505 321,00	46 100,00	/	/	/	/
Résultat 2024 avec les RAR	- 122 589,42	- 183 822,52	39 905,21	21 327,89	/	/	/
Résultat Cumulé 2024 avec RAR	1 457 198,26	1 230 951,05	24 718,38	188 188,58	10 847,79	- 9 015,76	11 538,22

ZOOM SUR LE BUDGET PRINCIPAL

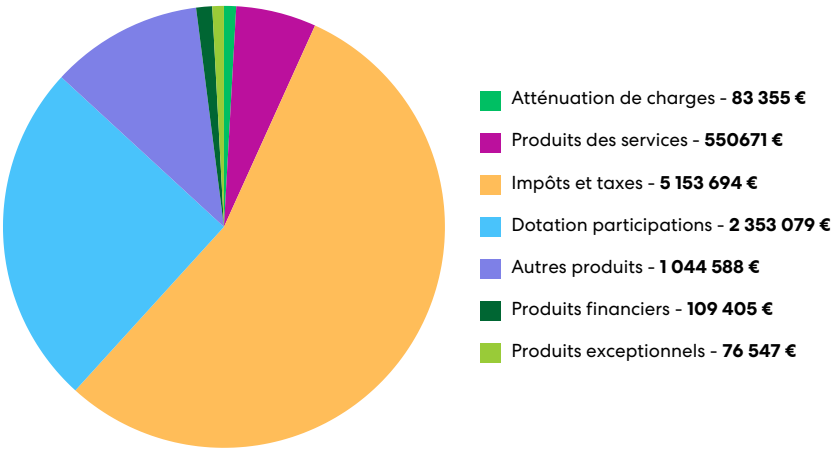
FONCTIONNEMENT

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 9.772.423 €, elles étaient de 9.367.639 € en 2023

Les recettes réelles de fonctionnement se montent à 9.371.340 €

► Structure des recettes réelles de fonctionnement

Elles excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs, la quote-part de subventions d'investissement transférées au compte de résultat, les travaux en régie.



► Structure des produits de fiscalité

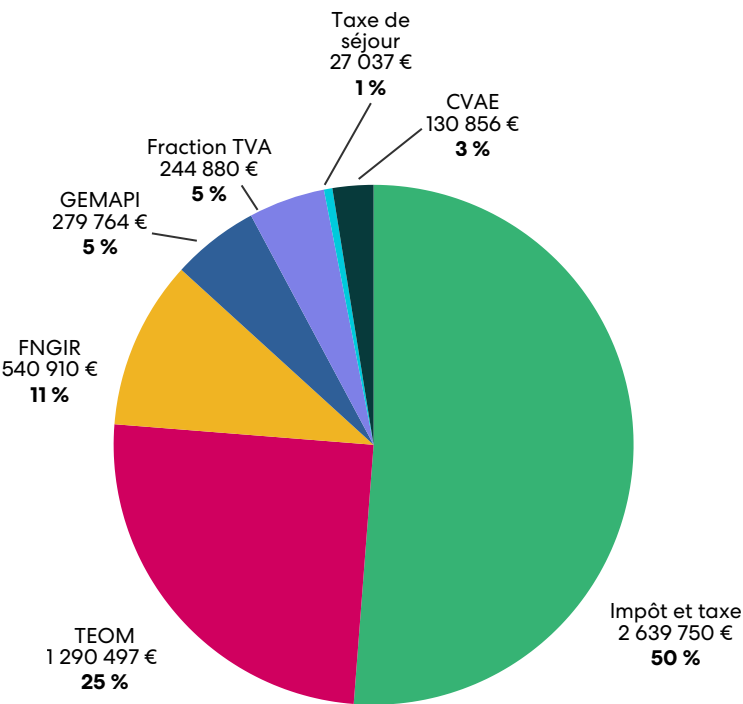
La Communauté de Communes Maurienne Galibier vote un taux additionnel à ceux votés par les communes membres pour les quatre taxes directes locales.

Elle a opté pour la fiscalité professionnelle de zone (FPZ) prélevée sur la ZAE des Cèillettes à Saint-Martin-la Porte qu'elle a aménagée.

Elle lève la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour mémoire, la CCMG perçoit la TEOM et la reverse au SIRTOMM qui gère cette compétence à l'échelle de la Maurienne :

La participation financière 2024 versée au SIRTOMM est de 1272738 €. Le taux de TEOM en 2023 qui est de 8.3 %, avec un produit réalisé de 1.290.497 €, couvre donc la totalité du coût du traitement et de l'évacuation des déchets facturés par le SIRTOMM.

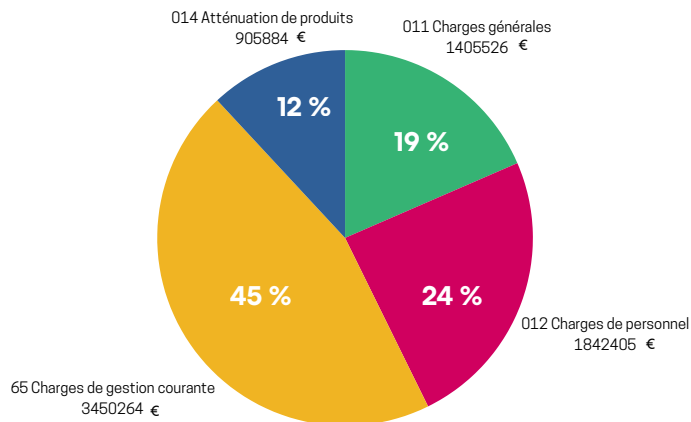
Elle a instauré la taxe GEMAPI pour financer sa participation financière au Syndicat du Pays de Maurienne qui détient cette compétence.



Les dépenses de fonctionnement totales s'élèvent à 8 357 679 € en 2024.

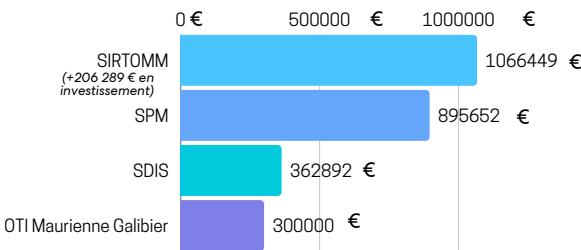
Charges ou dépenses courantes	7 604 078 €
Charges ou dépenses financières	148 880 €
Charges exceptionnelles	2 268 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	7 755 226 €
Opération d'ordre (amortissement)	602 453 €
TOTAL	8 357 679 €

► Structure des dépenses courantes : 7 604 078 €



En terme de structure, les charges de gestion courante représentent le principal poste de dépenses **45 %**, soit **3 450 264 €**.

Elles comprennent entre autres les contributions versées à d'autres structures :

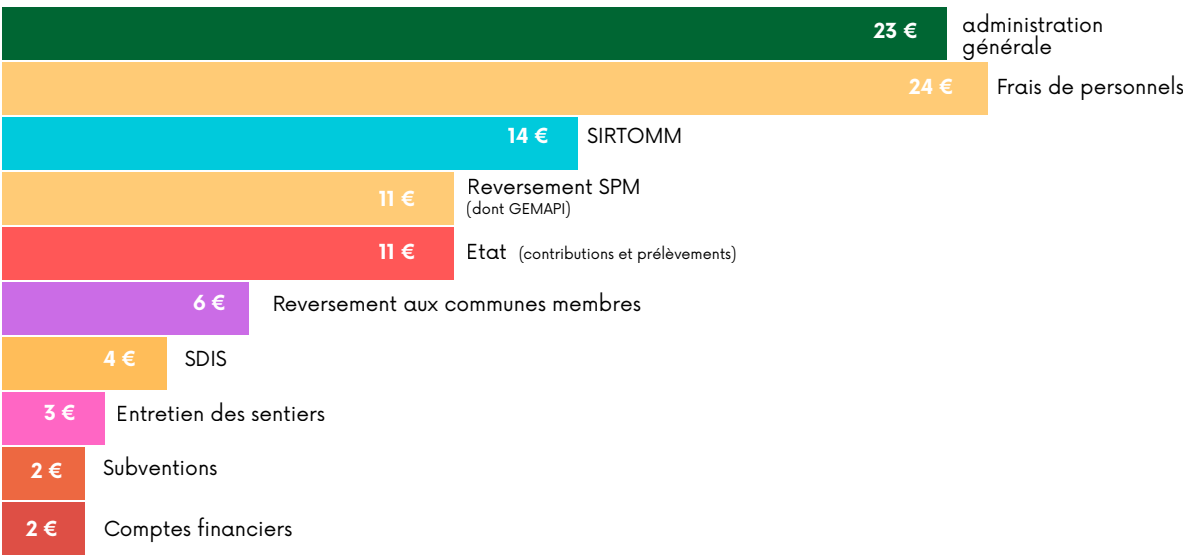


Les dépenses de personnel représentent le 1er poste de dépenses **24%**, soit **1 842 405 €**, sans les atténuations. Les charges générales représentent **19 %**, soit **1 405 526 €**.

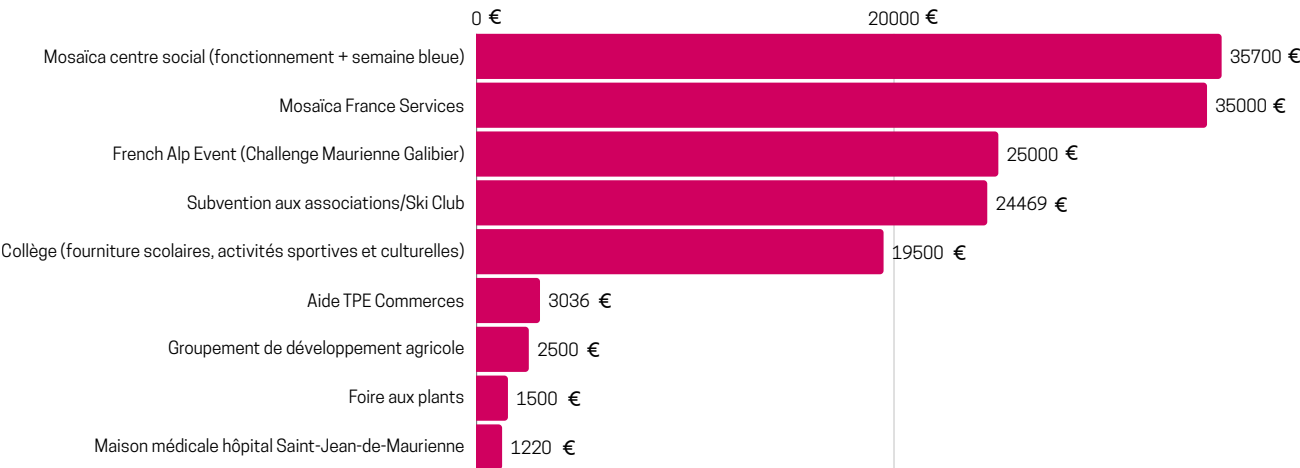
Les atténuations de recettes (prélèvements obligatoires) représentent **12 %** en 2024, soit **905 884 €** dont le FPIC pour **282 775 €**, **346 261 €** de contribution au redressement des comptes publics et **256 858 €** pour la «Compensations Part Salaires» (CPS).

Comment la CCMG répartit-elle ses dépenses ?

Sur **100 €** de recettes de fonctionnement courantes du budget principal en 2024 :



Les subventions versées ont représenté un montant de dépenses de **147 924,81 €** dont :



INVESTISSEMENT

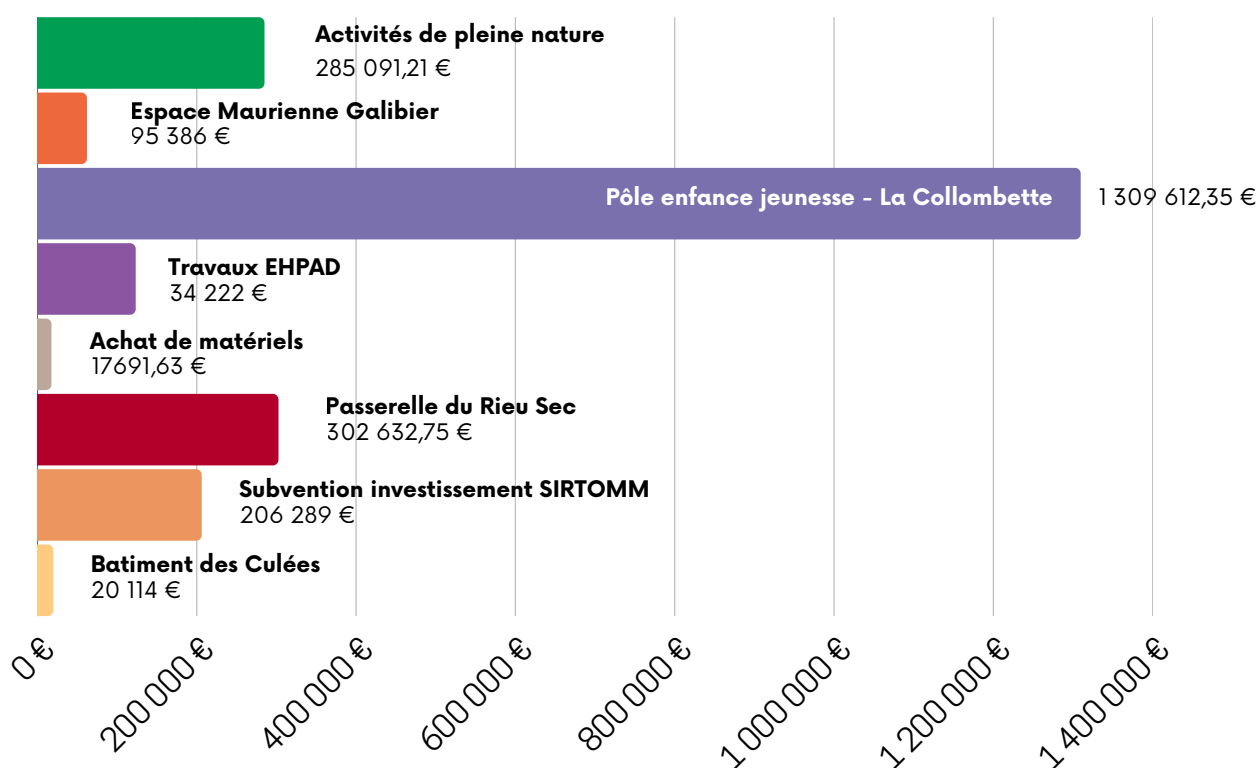
La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les dépenses, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions, et également des remboursements des sommes empruntées.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024 S'ÉLÈVENT À 10 525 763,06 €

Dont :

- **2 332 319,11 €** d'opérations d'équipement (opérations réelles)
- **605 877,22 €** de remboursement du capital des emprunts (opérations réelles)
- **7 587 566,73 €** d'opérations patrimoniales



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2024 S'ÉLÈVENT À 10 540 873,42 €

Dont :

- **2 350 853,80 €** d'opérations réelles
- **602 452,89 €** d'opération d'ordre (amortissements et charges financières à répartir)
- **7 587 566,73 €** d'opérations patrimoniales

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'État, de la Région, du Département, de l'Europe ...)
- Le FCTVA
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement),
- Les emprunts

Le montant des subventions est lié à l'avancement des projets en investissement et suit leur rythme de réalisation. Aussi, pour 2025, les restes à réaliser seront repris pour **2 505 321 €**.

Les principales recettes réalisées par opération :

Opérations	Budgets 2024	Réalisé 2024	Reste à réaliser
1701 Cuisine Maison de l'enfance	/	54 862,98 €	/
1702 Sécurisation Via Ferrata	37 000 €	/	/
1704 Schéma de cohérence sentiers	83 200 €	83 800 €	/
1707 Espace Maurienne Galibier	371 956,67 €	179 294,83 €	/
1903 Valorisation du Fort du Télégraphe	/	149 651,20 €	/
202004 Sentier du Télégraphe	116 000 €	/	/
202102 Pole Enfance Jeunesse - La Collombette	1 457 449 €	56 083 €	1 401 366 €
202103 Itinéraires VTT	45 400 €	/	45 400 €
202105 Route Forestière du Prec	442 400 €	/	442 400 €
202205 Schéma de cohérence APN	21 800 €	/	21 800 €
202301 Sentier couleurs du temps	59 600 €	20 000 €	39 600 €
303202 Passerelle du Rieu Sec	200 000 €	/	200 000 €
202402 Passerelle Valloire	74 755 €	/	74 755 €
202409 Batiment des Culées	280 000 €	/	280 000 €
Total des opérations d'équipement	3 189 560 €	543 692 €	1 522 957 €

LES RECETTES FINANCIÈRES EN 2024 S'ÉLÈVENT À 1 802 900,42 €

On trouve dans ce chapitre, le fonds de compensation de la TVA qui est rythmé en fonction de l'avancement des opérations d'investissement.

Une partie du résultat de fonctionnement est affecté pour couvrir le financement de la section d'investissement, soit **1 500 000 €**.



FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Renforcement des fonctions liées au **développement territorial**, avec le recrutement d'une **cheffe de projet « revitalisation bourg-centre »** en mars, et recrutement du **directeur de l'OTI Maurienne Galibier** en janvier,
- ▶ Renouvellement du dispositif **Avenir Montagnes Ingénierie** qui permet de **prolonger** le poste dédié à la transition,
- ▶ **Restructuration** du Pôle Education Enfance et Jeunesse avec la **création d'un poste** de chargé de **coopération CTG** (Convention Territoriale Globale),
- ▶ **Intégration** de la **micro-crèche de Valloire** au sein du PEEJ à partir de septembre.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Toujours dans l'objectif de **stabiliser des équipes** au sein d'une organisation efficiente, une **formation** destinée aux managers se poursuivra en 2025 avec le cabinet Synpeak afin de **« développer sa posture managériale et l'efficacité organisationnelle de son équipe »**,
- ▶ Nouveau défi pour le PEEJ, la construction d'une **nouvelle organisation avec les services** qui intégreront le pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de **la Collombette**,
- ▶ Recrutement d'une **nouvelle Direction Générale des Services** en prévision du départ à la **retraite de la DGS**,
- ▶ **Extension** de l'**Espace Maurienne Galibier** pour améliorer les conditions de travail et de réunions des équipes.

UNE JOURNÉE DE COHÉSION LUDIQUE ET INSTRUCTIVE POUR LES AGENTS

Le 30 novembre 2024, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a vécu une journée de cohésion pas comme les autres. Sous l'impulsion du chargé de coopération de la CTG, les agents ont participé à un original « Vie ma vie » grandeur nature, conçu pour favoriser la compréhension mutuelle entre services et faire connaissance au-delà d'un quotidien parfois routinier, professionnalisme oblige !





Explications du maître du jeu / chargé de coopération CTG : un grand merci à Fabrice pour l'organisation de ce moment unanimement apprécié!

Le principe ? Un grand jeu de piste inspiré de situations réelles, vécues au quotidien par les différents métiers de la collectivité : de la direction générale au traitement des eaux usées, en passant par les Accueils Collectifs de Mineurs et crèches, le développement territorial, la comptabilité, les services techniques, ou les ressources humaines...

Chaque mise en scène, à la fois drôle et instructive, a permis de se glisser dans la peau des collègues, de découvrir les coulisses de leur travail, d'appréhender leurs contraintes, procédures parfois alambiquées et enjeux spécifiques... tout en partageant de bons moments.

Dans un esprit à la fois convivial, ludique et pédagogique, cette journée a renforcé les liens entre les équipes et mis en lumière la richesse et la diversité des missions portées par la collectivité. Une réussite à renouveler !



La qualité de l'eau après traitement par la station d'épuration : précision des gestes et concentration collective !



Accompagner les jeunes, un métier assurément !



Comprendre une stratégie de développement territorial

L'atelier a permis de comprendre pourquoi tant de pièces justificatives sont exigées par le service compta...

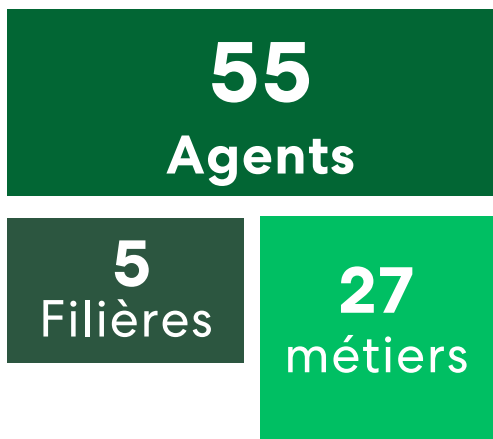


Le babyfoot, un outil de travail à l'espace jeunesse !

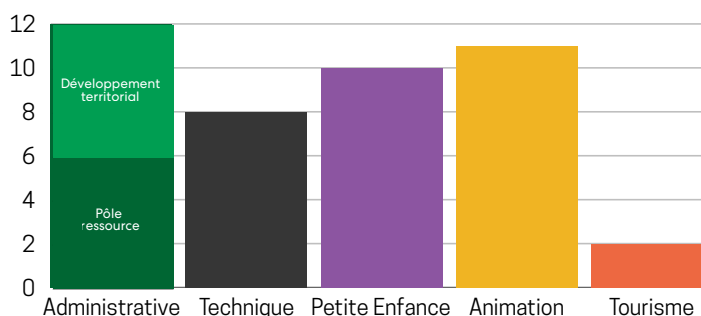


De l'utilité du parapheur dans la gestion des RH... ceci explique cela !

LES AGENTS DE LA CCMG

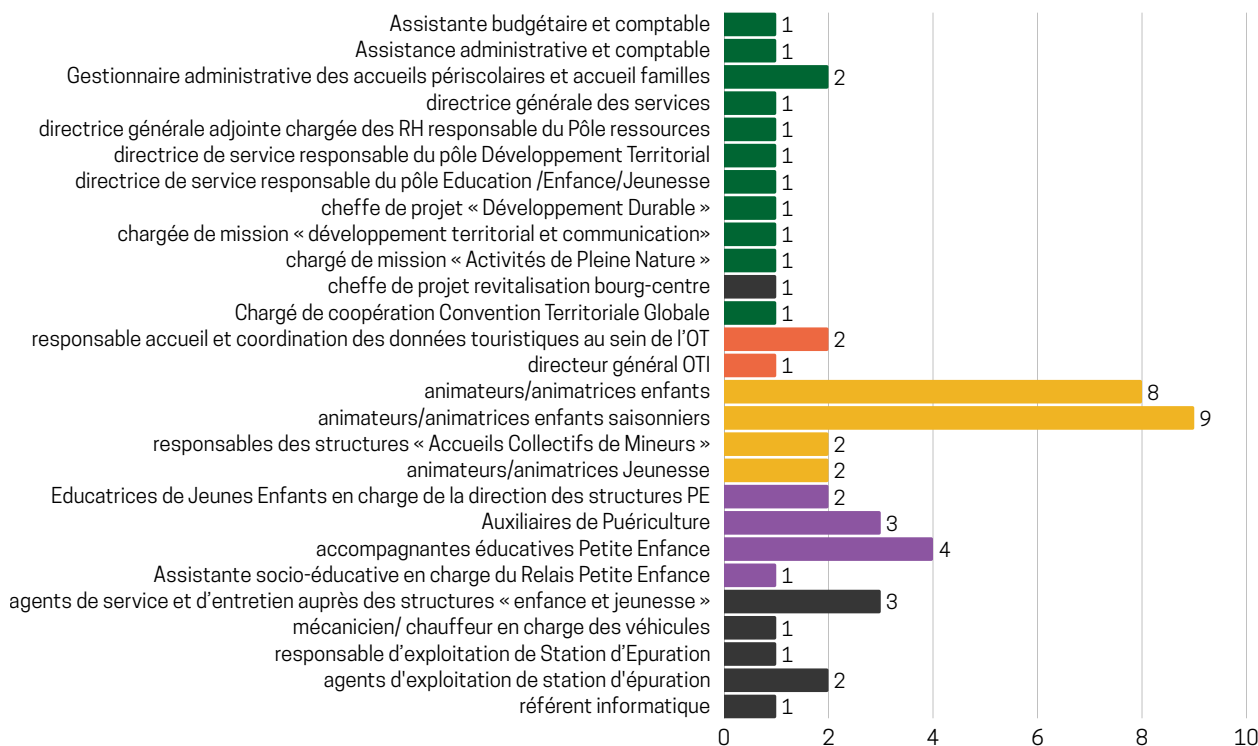


RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRES

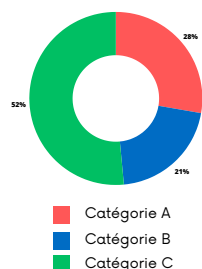


RÉPARTITION DES AGENTS

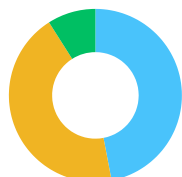
■ Administrative ■ Tourisme ■ Technique ■ Animation ■ Petite-enfance



RÉPARTITION DES AGENTS PAS CATÉGORIE

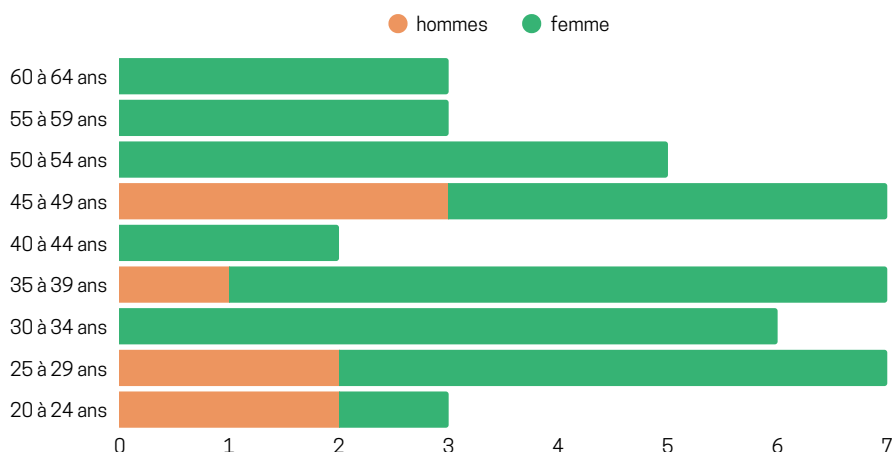


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



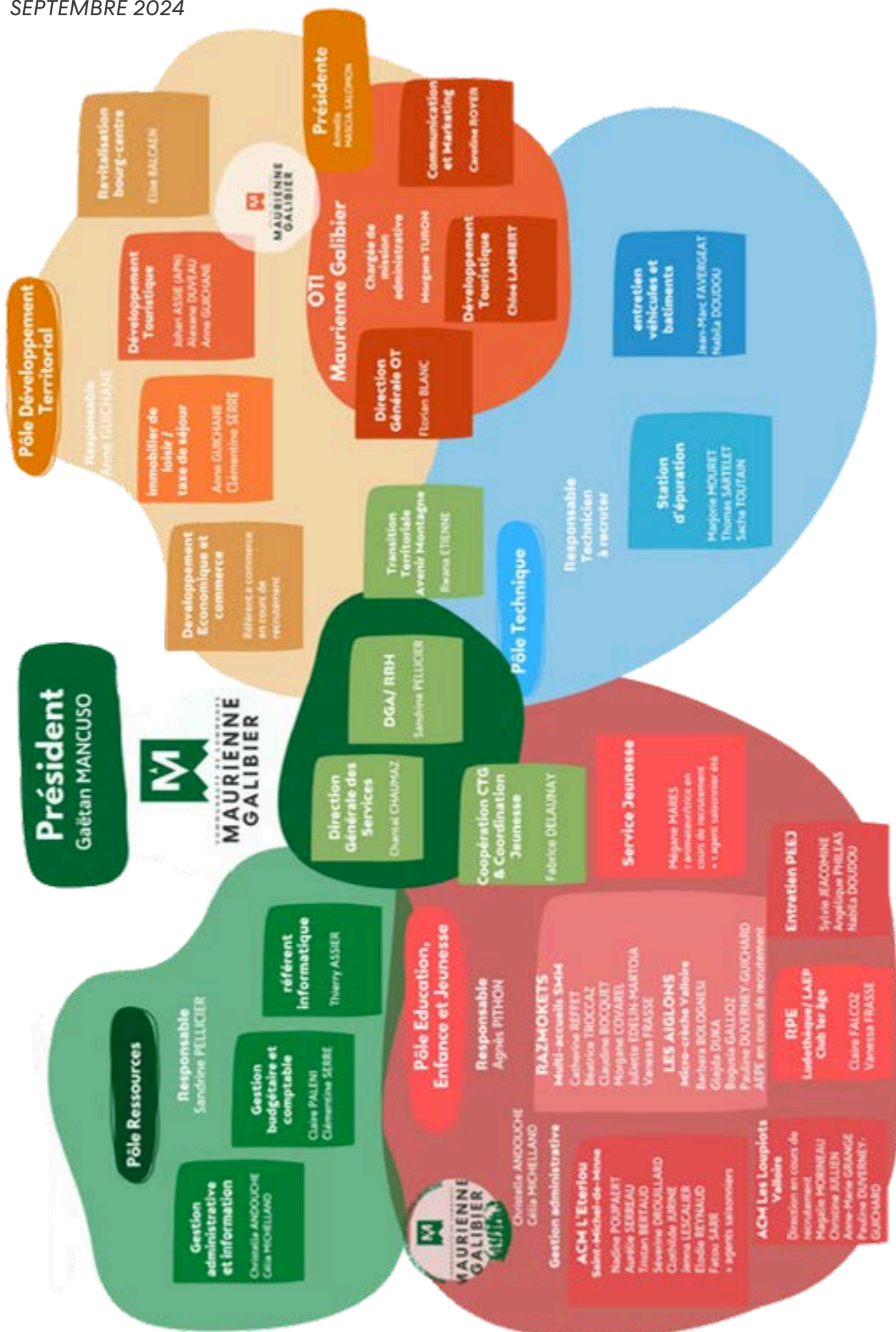
■ fonctionnaires - 47 %
■ contractuels permanents - 44 %
■ contractuels non permanents - 9%

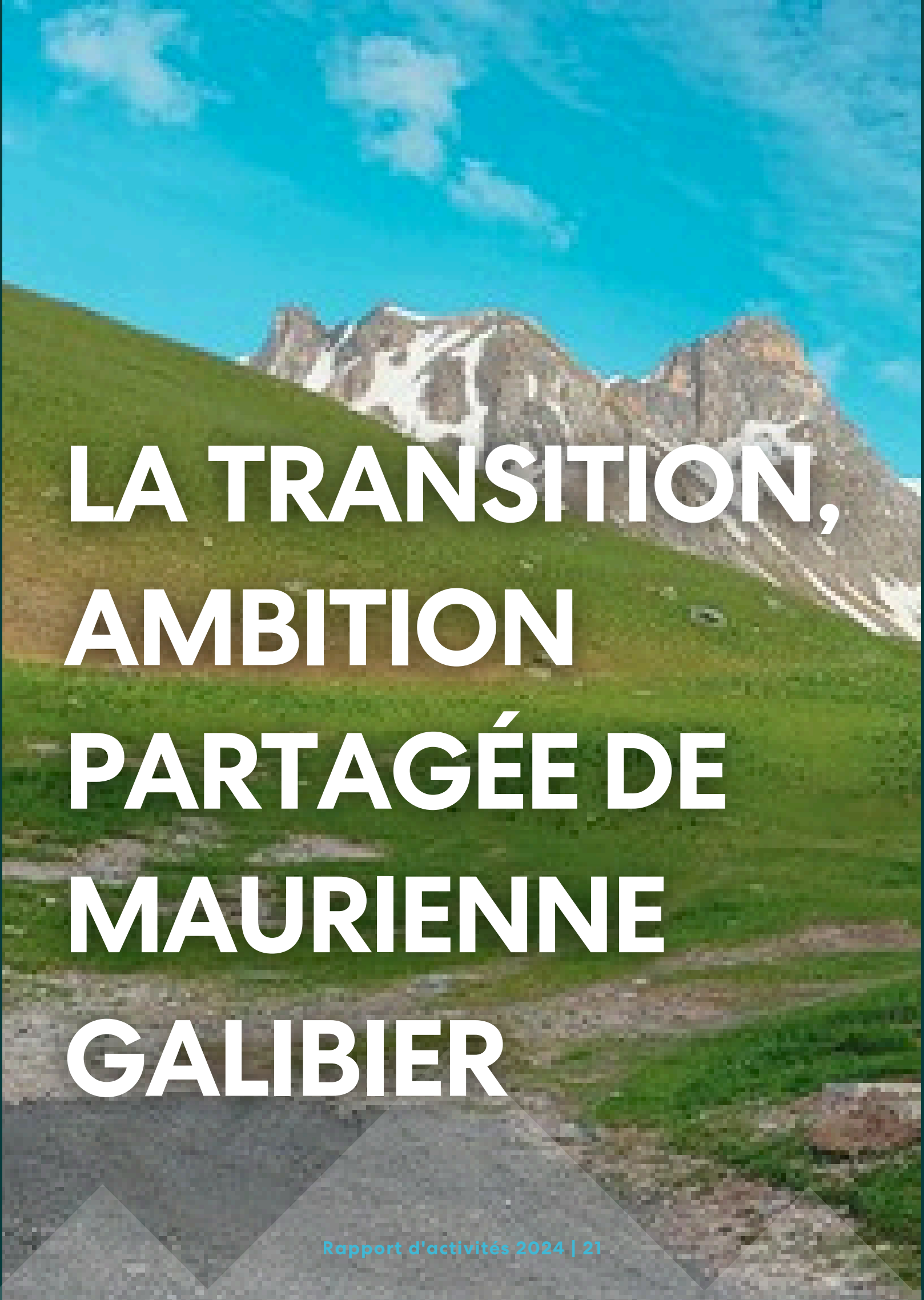
PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT



ORGANISATION FONCTIONNELLE CCMG/OTI

SEPTEMBRE 2024





LA TRANSITION, AMBITION PARTAGÉE DE MAURIENNE GALIBIER

MAURIENNE GALIBIER

LA VISION À L'HORIZON 2027

EN 2027, LE TERRITOIRE MAURIENNE GALIBIER SERA :

- Une destination **multi-pratiques** et multi-activités où les **usages touristiques** et récréatifs diversifiés et désaisonnalisés se mêlent avec les **usages résidentiels** et **agricoles**, au service de la satisfaction de ses clientèles, et reconnue pour la qualité de **ses patrimoines**, de ses paysages, et de ses **écosystèmes**.
- Un territoire engagé dans un **processus fort de décarbonation** de son économie qui maintient sa forte attractivité en **adaptant son modèle économique** aux conséquences du changement climatique et en entamant **une transition pour ne plus dépendre de la seule ressource en neige**.
- Une destination **forte, unie, complète et diversifiée** qui pilote son développement et sa diversification selon des méthodes et des **principes participatifs et ouverts**, répondant réellement **aux attentes et besoins de la diversité d'acteurs de son écosystème touristique**.

STRATÉGIE : LES OBJECTIFS

Premier objectif de notre stratégie :

diversifier les activités touristiques

pour **lisser l'attractivité** de la destination et ainsi permettre au public familial de découvrir le territoire et les milieux fragiles qui le composent sans leur nuire. Ainsi, le devenir du tourisme sur Maurienne

Galibier passera par le **cumul**

d'activités différenciantes et

accessibles.

La **satisfaction des clientèles**, garante de la bonne image du territoire, nécessitera la **qualification**

de l'ensemble du parcours client

pour que chacun trouve au sein de la destination ce dont il a besoin, là où il en a besoin.

Les **effets du changement climatique**

impactent directement les écosystèmes,

la biodiversité, le cycle de l'eau... Les

efforts viseront à **mieux comprendre**

ces impacts sur notre territoire et à

quantifier sa propre participation dans le réchauffement climatique global.

Fort de ces acquis, il s'agira ensuite

d'inscrire le territoire dans une

démarche d'exemplarité par un

processus d'adaptation de son

économie touristique d'une part, et

dans un **processus d'atténuation** des impacts d'autre part, par des actions en

faveur de la **performance** et de la

sobriété énergétique et des **mobilités**

alternatives notamment.

Le pilotage de cette stratégie est un

marqueur fort de la **volonté des**

acteurs à donner davantage de

corps à la destination Maurienne

Galibier et de renforcer le **lien**

indissociable entre les communes

d'altitude et le fond de vallée.

Il s'agit donc d'**accompagner**

l'évolution de la gouvernance de la

destination vers un **fonctionnement**

collaboratif, partagé et **intégré, en**

se dotant des outils au service de

l'avenir du territoire Maurienne

Galibier

STRATÉGIE : LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Pour concrétiser les objectifs ambitieux de sa stratégie, le territoire bénéficie de deux “outils” : Avenir Montagnes Ingénierie et le Contrat Espace Valléen.



Avenir Montagnes Ingénierie : une offre d'ingénierie de haut niveau dédiée à la transition

Maurienne Galibier bénéficie du programme national “Avenir Montagnes Ingénierie”, déployé en 2021 pour accompagner les territoires de montagne dans une trajectoire de transition adaptée aux enjeux écologiques et de diversification touristique. Un poste de cheffe de projet dédié est ainsi mis à disposition du territoire, ainsi que des opportunités financières et techniques pour accompagner les projets œuvrant à ces objectifs.



Le Contrat Espace Valléen Maurienne Galibier 2021 - 2027 : au service de la diversification et de l'excellence touristique

Cette dynamique de **transition** s'applique avec force dans les projets touristiques. Ainsi le **contrat Espace Valléen** oeuvre lui aussi au déploiement des actions de diversification et d'amélioration continue de l'offre touristique du territoire. Il est signé pour 7 ans par les partenaires du territoire que sont l'État, la Région, le Département et l'Europe, sur la base d'un programme d'actions qui peuvent être portées par les communes, la CCMG ou des porteurs privés (sous conditions).

C'est déjà la 2ème génération pour Maurienne Galibier, qui bénéficie aussi de la force d'un réseau de 39 territoires “Espaces Valléens” dans les Alpes, permettant de s'inspirer ou de comparer des réflexions ou des projets.

LE COMITÉ DE PILOTAGE CONJOINT, ORGANE CENTRAL DE PILOTAGE STRATÉGIQUE



Le **Comité de Pilotage** du 24 avril 2025, a permis de revenir sur les projets réalisés et de tirer les perspectives d'actions pour 2025. Organisé au sein de l'**EviHob' d'Orelle**, ce moment de travail convivial a été un des temps forts de cette année.

La CCMG a proposé une **solution de mobilité partagée** pour se rendre au COPIL à Orelle. Ainsi les partenaires ont joué le jeu au côté d'élus locaux en misant sur l'intermodalité (train, navette).

Une action faisant écho au projet de liaison entre la « gare de Saint-Michel-de-Maurienne et la Télécabine d'Orelle », dans le cadre de la convention de partenariat avec la Région.



partenaires représentant le Département, la Région et le Massif des Alpes qui ont joué le jeu !

solutions de déplacement



“ La solution proposée a été fortement appréciée par les partenaires, une initiative selon eux, exemplaire et à reproduire pour des prochaines réunions. ”



Cette instance - composée **des élus** en charge des questions de transition et de tourisme au sein de la CCMG et des communes membres, des représentants des **4 offices de tourisme** et des socio-professionnels ainsi que des **partenaires financiers** - permet de faire le bilan des projets réalisés, suivre l'avancée du plan d'actions, établir les feuilles de route annuelles et rendre les arbitrages budgétaires qui s'imposent.



AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE : UN PROGRAMME AU SERVICE DE LA TRANSITION

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Finalisation de l'étude sur la ressource en eau à l'échelle de la CCMG,
- ▶ Organisation du 1^{er} atelier mobilité Maurienne Galibier,
- ▶ Priorisation des actions mobilité avec les multiples partenaires du territoire,
- ▶ Finalisation et partage de la stratégie mobilité.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Mise en œuvre des actions des 4 défis mobilité du territoire,
- ▶ Ouverture de la ligne saisonnière Gare de Saint-Michel <-> Orelle décembre 2025,
- ▶ Déploiement du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles à l'automne,
- ▶ Co-construction plan d'action « alimentation CCMG »,
- ▶ Etude complémentaire ClimEau Valmeinier.

La Communauté de Communes Maurienne Galibier a défini une **stratégie de mobilité** dont l'objectif principal est la **mise en œuvre d'actions valorisant l'intermodalité**. Elle inclut également les aménagements, la sécurité, la communication et l'amélioration de l'expérience de découverte du territoire par la mobilité pour les habitants et visiteurs.

L'année 2024 a permis d'**engager une dynamique** avec les partenaires concernés et de **maturer un projet de territoire multi-partenarial**.

Cette année le territoire a également poursuivi son travail autour de l'adaptation au changement climatique venant ainsi **approfondir la connaissance des études climsnow** sur les rapports d'enneigements et évolution future.

DEPUIS 2022 AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE C'EST :

Maurienne Galibier s'est engagé dans la **transition énergétique et écologique** en 2022, faisant de la **sobriété un argument différenciant** et déterminant pour l'avenir de la destination.

Le **soutien des partenaires financiers Avenir Montagnes Ingénierie** aux côtés de la CCMG a permis de contribuer à la réalisation d'actions et projets d'investissements majeurs pour le territoire. Le montant total des subventions reçues dans le cadre du déploiement du programme Avenir Montagnes Ingénierie s'élève à **548 825,50 €**.

La part spécifique de l'enveloppe AML représente **180 000 €**.

868 732 €

de subventions obtenues pour la mise en œuvre de la transition, l'investissement sur fonds propres de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, ainsi que le reste à charge des SEM Valloire et Valmeinier pour les études Climsnow.

368 825 €

subvention obtenues depuis 2022

14

Actions réalisées depuis 2022

180 000 €

Enveloppe AML mise à disposition pour CCMG

LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ DURABLE

Dans la continuité du travail de mise à jour du schéma de mobilité, la Communauté de Communes Maurienne Galibier souhaite décliner opérationnellement son plan d'actions mobilité 2025.

La CCMG a mobilisé les acteurs du territoire (institutions, associatifs, EPCI voisins, transporteurs) pour partager les contours de sa stratégie mobilité.

Ce travail de concertation a permis d'affiner les préconisations d'actions de l'étude mobilité, d'affirmer l'ambition des élus et d'identifier 4 défis à relever.



MIEUX CONNAÎTRE ET ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Étude sur la ressource en eau à l'échelle de la CCMG

L'étude visait à disposer d'éléments de compréhension, de prévision et d'anticipation des changements futurs de la disponibilité des ressources et des usages sur les communes de Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-La-Porte, Saint-Martin-d'Arc, Orelle et Valmeinier.

Les besoins en eau sont variés et concernent notamment :

- les **activités agricoles** et d'élevage,
- les **loisirs hivernaux** (notamment la neige de culture),
- les **usages domestiques**,
- la **production d'énergie**.

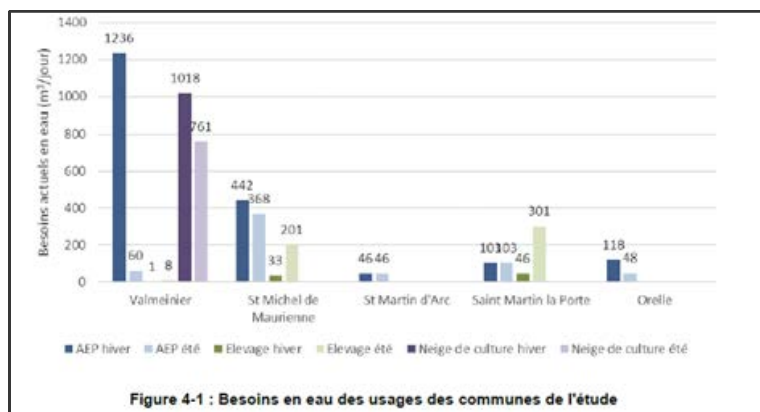
40 200 €
Coût de l'étude
Tractebel

20 000 €
dont subvention de la
Banque des Territoires

Le territoire étant touristique, ces besoins fluctuent selon les saisons.

L'objectif principal de l'étude était d'apporter une **connaissance détaillée** de la disponibilité actuelle et future des ressources en eau à l'échelle communale, de **quantifier les besoins** par usage, et d'**évaluer les effets du changement climatique** aux horizons **2035, 2050 et 2085**. Cela permet de déterminer les **volumes prélevables** pour chaque usage dans chaque commune.

À terme, les résultats pourront être intégrés dans une étude plus large visant à élaborer un **Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)** à l'échelle des bassins versants de l'Arc. À ce stade, l'étude constitue un **état des lieux** essentiel pour toute démarche prospective.



LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN : DIVERSIFICATION ET EXCELLENCE TOURISTIQUE

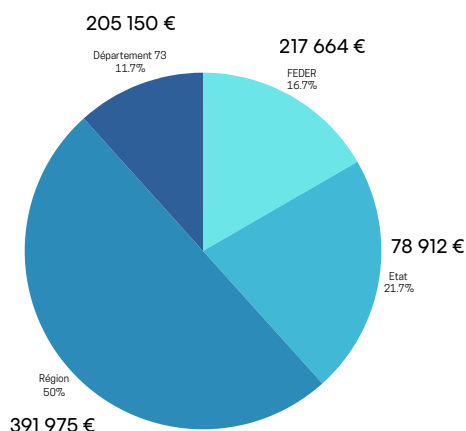
FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Travail autour de la **convention** pour le **logement des saisonniers**,
- ▶ Lancement de la **stratégie "marketing"**, et notamment de l'**étude de positionnement touristique des quatres marques du territoire : Orelle, Valloire, Valmeinier et Maurienne Galibier**, nécessaire au déploiement des prochains projets touristiques,
- ▶ **Etude d'opportunité** sur l'aménagement d'un **espace de loisirs outdoor** dans une ancienne scierie

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Concrétisation du projet du **Tour du Bréquin**,
- ▶ **Finalisation** du **positionnement touristique et de stratégie marketing** des quatres destinations,
- ▶ Finalisation de l'**étude accessibilité**
- ▶ Ouverture du **projets transversal agriculture**, circuits courts et agri-tourisme,
- ▶ Lancement d'une **politique de rénovation de l'habitat permanent**,
- ▶ **Organisation** de la **Foire aux Plantes** qui devient d'**intérêt communautaire**.

RÉPARTITION DU MONTANT GLOBAL INVESTI EN 2024 PAR FINANCEUR



coût total des
projets réalisés :

1 531 334 €

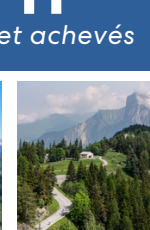
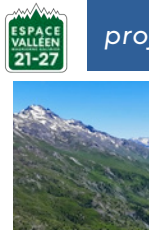


La Contrat Espace Valléen
accompagne le territoire pour un
montant total de

722 609 €

11

projet achevés



PROJETS ACHEVES EN 2024

« ESPACE VALLÉEN MAURIENNE GALIBIER 2021 – 2027 »



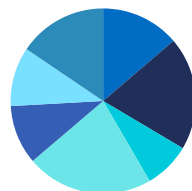
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

PASSERELLE DU RIEU SEC



Communauté de Communes Maurienne Galibier

Montant total du projet : 264 527 €



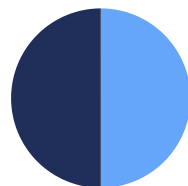
Autofinancement - 34 340 €
Région AURA (Plan Montagne) - 51 063 €
Conseil Départemental 73 - 50 000 €
FAST - 49 000 €
Commune de Saint-Martin-la-Porte - 22 895 €
Commune de Saint-Julien-Mont-Denis - 22 895 €
3CMA - 34 340 €

ÉTUDE MOBILITÉ



Communauté de Communes Maurienne Galibier

Montant total du projet : 43 890 €



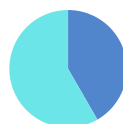
Autofinancement - 21 945 €
ANCT - 21 945 €

ÉTUDES RESSOURCE EN EAU

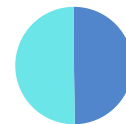


Communauté de Communes Maurienne Galibier

Etude eau Valloire : 47 490 € **Etude eau 5 communes : 40 200 €**



Autofinancement - 27 703 €
Banque des Territoires - 19 787,50 €



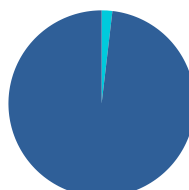
Autofinancement - 20 200 €
Banque des Territoires - 20 000 €

QUALIFICATION D'UN NOUVEL HÉBERGEMENT INNOVANT



Orelle

Montant total du projet : 5 401 430 €



Autofinancement - 5 301 430 €
Région AURA - 100 000 €

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

L'année 2024 a permis de lancer de nouveaux projets en lien avec notre stratégie touristique.

FAITS MARQUANTS 2024

- Construction d'une **passerelle** himalayenne pour sécuriser la **traversée du Rieu sec** (en partenariat avec la 3CMA et les communes de Saint-Julien-Mont-Denis et Saint-Martin-la-Porte),
- Installation des **panneaux** Relai Information Services **VTT**,
- Installation des **panneaux** d'accueil sur les **via ferrata du Télégraphe** : le tour du Fort et la Montée au Fort,
- Diagnostic et travail sur le **positionnement** du **projet d'itinérance pédestre** « le Tour du BREQUIN »,
- Lancement de l'**étude accessibilité**.

PERSPECTIVES 2025

- Relance des **appel d'offres** pour les **marchés d'entretien courant des sentiers** de randonnée,
- Réfection du **balisage des 600 km** de randonnée,
- Travaux de **purge sur la via ferrata** du Télégraphe,
- Finalisation de l'**étude accessibilité** et définition d'un plan d'actions,
- Accueil d'une **stagiaire** sur la thématique de la **conciliation des usages** entre activités touristiques / pastoralisme,
- **Enchanter l'expérience trail** sur Maurienne Galibier.

UNE MISSION PRINCIPALE : ENTREtenir ET AMÉNAGER LES SENTIERS DE RANDONNÉE DE MAURIENNE GALIBIER

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

- **230 000 €** relatif à l'entretien courant des sentiers randonnée et VTT à Assistance Électrique.

COÛTS D'INVESTISSEMENT

- **38 907 €** pour l'aménagement de plateforme et traitement de la végétation,
- **44 829 €** pour la mise en place d'équipements de confort, de sécurité et écoulement des eaux,
- **14 272 €** pour la fourniture et la pose de signalétique,
- **264 527 €** pour la passerelle du Rieu Sec.

SUBVENTIONS

- **83 000 €** ont été accordés par le Conseil Départemental de la Savoie pour achever la troisième étape du projet de développement des itinéraires de randonnée.



ZOOM SUR...

ÉLARGIR L'OFFRE ACCESSIBLE A TOUS PAR L'IDENTIFICATION ET LA QUALIFICATION DE PARCOURS ET D'ACTIVITÉS ADAPTÉES



Parallèlement à son ambition touristique diversifiée et durable, la CCMG souhaite **améliorer l'accessibilité de son offre à tous les publics** par l'identification et la qualification de parcours, d'activités et de services adaptés. La **start-up Activhandi**, référente dans les audits accessibilité, tourisme et handisport nous accompagne pour la réalisation de cette étude.

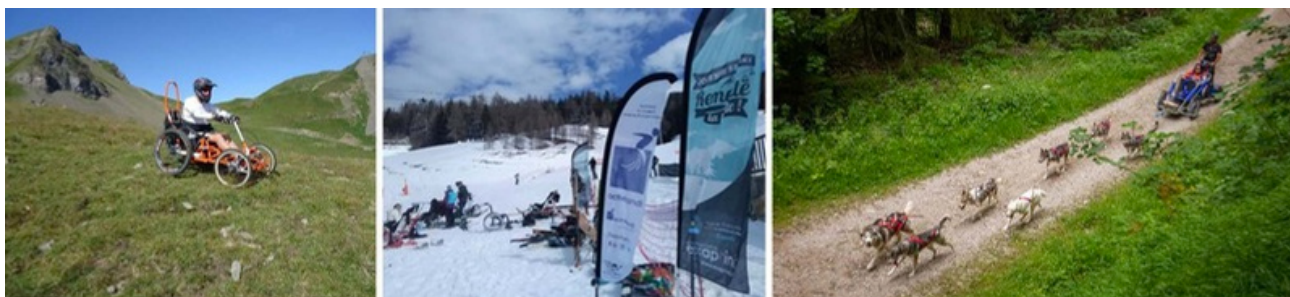
La CCMG et ses partenaires s'engagent donc dans une **démarche d'Accessibilité universelle**, de **confort pour tous**, c'est-à-dire penser un aménagement, une activité quelle que soit la déficience de la personne.

12
jours de visite
réalisés en 2024



Ce travail vient **compléter le Schéma de Cohérence des APN** et aider à la mise en œuvre des actions de diversification. Il permet de **sensibiliser les acteurs du territoire** à la prise en compte du **confort d'usage** / de **l'accessibilité d'une offre touristique dès sa conception**.

De la même manière, ses préconisations permettront de venir abonder le déploiement du **Plan de Développement des Compétences**, porté par l'Office de tourisme Maurienne Galibier envers les acteurs du territoire.



POLITIQUE IMMOBILIER DE LOISIR

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ **Actualisation** du Guide Hébergeurs,
- ▶ Evolution de la plateforme vers le **Refuge du Loueur, by Maurienne Galibier**,
- ▶ Déploiement des **outils existants**,
- ▶ Organisation de **webinaires et newsletters spécialisés**,
- ▶ **Restructuration** du service de **taxe de séjour**,
- ▶ Réflexion sur l'acquisition d'un **outils d'optimisation de la taxe de séjour**,
- ▶ Réponse à l'**enquête de la Cour des Comptes** pour les logements saisonniers,
- ▶ Travail de mise en place de la **convention saisonnalité 2024 - 2027**.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Etudier la faisabilité d'une **foncière immobilière**,
- ▶ Création d'un **support d'animation, pédagogique** pour valoriser le Refuge du Louer,
- ▶ Création et mise en place du **Petit Refuge du Loueur**,
- ▶ Déploiement d'une **plateforme de gestion et de pilotage de la taxe de séjour**.

2024 a été une année de **consolidation de la Politique Immobilier de Loisir**. Les propriétaires accompagnés confirment ainsi leur intérêt et l'adéquation des outils proposés avec leurs besoins. Les **liens de collaboration avec les communes et les stations en charge de la relation aux propriétaires** ont continué de se renforcer pour automatiser certains process (dont la diffusion des newsletters et informations relatives aux outils proposés). La CCMG confirme son **rôle de « base logistique »** qui conçoit, produit et fournit l'ensemble des outils, informations, conseils et accompagnements nécessaires aux stations.

RÉALISATIONS CONCRÈTES



L'ASSISTANCE DEVIS TRAVAUX

A diffuser sans modération !



Vous recherchez des artisans pour réaliser les travaux de votre bien en location ?
La communauté de communes vous accompagne pour trouver des artisans disponibles et obtenir des devis.

- 1 Je renseigne mes besoins en scannant le QR Code ou en appelant le 04 58 14 13 91 (à partir du 08/11)
- 2 Nous sollicitons les entreprises locales avec vos besoins et coordonnons les visites.
- 3 Vous recevez les devis par email.

[Mes besoins](#)



Service de recherche d'artisans offert par la société Rust & Co au capital de 12 000 € enregistré au RCS de Chambéry - 538033483 00017 - 100 Rue des Alpes - Chambéry

C'est un **service gratuit**, dont le but est de **faciliter la vie** de nos propriétaires. Il a été développé pour le compte de la CCMG, et c'est un **service unique en France !**

Vous êtes propriétaire ou hébergeur d'un bien destiné à la location touristique ? Vous souhaitez engager des travaux ?

Sur un simple coup de fil, vous présentez votre projet à notre partenaire, qui se charge de trouver les artisans disponibles et fournit les devis correspondants à votre projet.

Pratique, vous avez dit ?

Ce service est disponible par tel au **04 58 14 13 91** ou via le **questionnaire en ligne**. Rendez-vous sur le Refuge du Loueur (inscription gratuite) pour en savoir plus !

LE REFUGE DU LOUEUR

Le Refuge du Loueur regroupe **tous les outils et les services à disposition des hébergeurs** :

- Des conseils opérationnels et des articles de fond pour optimiser la gestion du bien ;
- Des interviews d'experts et des témoignages ;
- Des informations et des documents utiles pour faciliter la vie au quotidien ;
- Des contacts d'artisans et d'entreprises partenaires pour accompagner le propriétaire dans son parcours (rénovation intérieure, fiscalité, commercialisation...).



C'est **LE SITE** qu'il faut mettre en favori quand on est loueur sur Maurienne Galibier !

www.ccmg.lerefugeduloueur.fr

CLASSEMENT OTI



L'Office de Tourisme Intercommunal s'est engagé en 2024 dans une démarche de **classement des meublés de tourisme**. Ce dispositif permet aux propriétaires de **valoriser leur hébergement** en offrant aux voyageurs des repères fiables en termes de confort et de qualité d'équipements.

Le classement est basé sur des **critères officiels** et reconnus à l'échelle nationale permet aux propriétaires de bénéficier d'une **meilleure visibilité** et d'.

Les secteurs couverts par l'OTI Maurienne Galibier sont les suivants : Saint-Martin-d'Arc, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-la-Porte et Valmeinier.

LE CLASSEMENT DE MEUBLÉS
sur le territoire MAURIENNE GALIBIER

PROPRIÉTAIRES DE MEUBLÉS DE TOURISME SUR LES COMMUNES DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE, SAINT-MARTIN-D'ARC, SAINT-MARTIN-LA-PORTE OU VALMEINIER ?
BOOSTEZ VOTRE ATTRACTIVITÉ !

AVANTAGES FISCAUX
MEUBLÉS DE TOURISME NON CLASSÉS = 50% D'ABATTEMENT DANS LA LIMITE DE 15 000 €
MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS = 50% D'ABATTEMENT DANS LA LIMITE DE 77 000 €

ATTRACTIVITÉ & MEILLEURE VISIBILITÉ
LABEL OFFICIEL RASSURANT = GAGE DE QUALITÉ ET DE CONFORMITÉ AUX CRITÈRES FIXÉS PAR L'ÉTAT
CLASSEMENT = NIVEAU DE CONFORT ET DE SERVICES PLUS ÉLEVÉ
MEILLEURE VISIBILITÉ SUR LES PLATEFORMES

TARIFS COMPÉTITIFS
OPTIMISATION DES PRIX DE LOCATION = UN LOGEMENT CLASSÉ PEUT JUSTIFIER DES TARIFS PLUS ÉLEVÉS EN FONCTION DE SON NIVEAU DE CLASSEMENT
ATTRACTIVITÉ = LES VACANCIERS RECHERCHENT DES Hébergements Classés pour GARANTIR UN CERTAIN STANDARD

Office de Tourisme Maurienne Galibier
100 rue de la République
73100 SAINT-MARTIN-D'ARC
Tél : 04 78 34 40 42 - contact@maurienne-galibier.com

SAISONNALITÉ

Le bilan de la convention saisonnalité de la CCMG constitue la base des nouvelles actions prévues dans la prochaine convention 2024-2027 entre territoires touristiques et DDT.



Contrôle thématique de la Cour Régionale des comptes



Le **26 juillet 2024**, la Chambre Régionale des Comptes a entamé un contrôle thématique de légalité sur le logement saisonnier. Ce contrôle a fait partie d'une enquête d'inter-juridictions sur cette thématique. Le rapport définitif a été transmis le **19 novembre 2024** à la CCMG. Il sera rendu public en juillet 2025.

LA TAXE DE SÉJOUR SUR MAURIENNE GALIBIER

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ **Restructuration** du service de **taxe de séjour**,
- ▶ Réflexion sur la mise à disposition d'une **plateforme d'optimisation de la taxe de séjour**.
- ▶ Lancement d'une **étude comparative** sur les **différentes solutions** présentées sur notre territoire

Instituée par la **loi du 13 avril 1910**, la taxe de séjour permet aux collectivités locales de **financer le développement touristique de leur territoire**.

Sur le périmètre de l'Office du Tourisme Intercommunal Maurienne-Galibier, elle est **en vigueur depuis le 1er janvier 2020**, par délibération du Conseil Communautaire de la CCMG.

Au régime réel, elle est **perçue toute l'année** auprès des personnes de **plus de 18 ans** hébergées à titre onéreux et non résidentes des communes concernées. Le montant est fixé par **nuitee**, selon la catégorie d'hébergement, ou proportionnel au prix pour les logements non classés.

Les hébergeurs collectent cette taxe, qu'ils reversent soit :

- **à leur commune**, pour :
 - Valloire,
 - Valmeinier,
 - Orelle.
- **à la CCMG**, pour :
 - Saint-Martin-d'Arc,
 - Saint-Michel-de-Maurienne,
 - Saint-Martin-la-Porte.

Le **produit de la taxe de séjour** est exclusivement **dédié au financement du développement touristique** et à **l'amélioration de l'attractivité du territoire** Maurienne-Galibier. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre des actions de promotion portées par le territoire en lien avec :

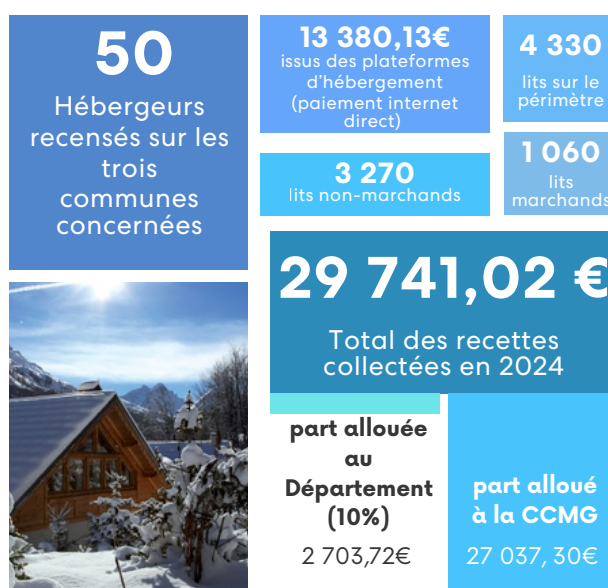
- les **activités de pleine nature**,
- la **valorisation du patrimoine**,
- la **mobilité, l'immobilier de loisirs**
- et l'**office de tourisme**.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Déploiement d'une **plateforme de télédéclarations en ligne** de la taxe de séjour,
- ▶ Réflexion d'une **nouvelle délibération** pour 2026.

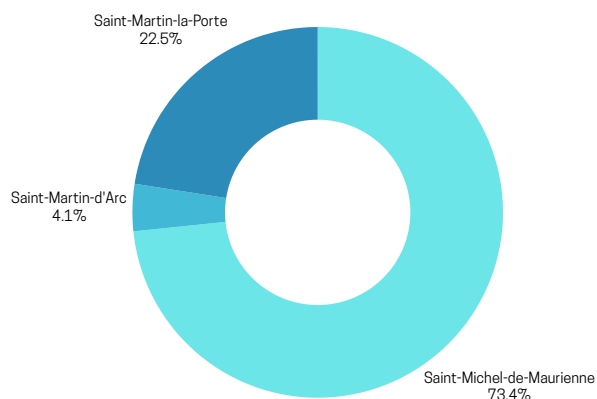
CHIFFRES CLÉS

sur les communes de Saint-Martin-d'Arc, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-la-Porte



RÉPARTITION DES RECETTES PAR COMMUNES EN 2024

au sein de la CCMG





ÉVOLUTIONS DE L'ESPACE MAURIENNE GALIBIER

FAITS MARQUANTS 2024

- Mise en service et inauguration du tapis de ski,
- Choix de l'équipe de **maitrise d'œuvre**,
Lancement des appels d'offres travaux et dépôt du permis de construire.

PERSPECTIVES 2025

- Lancement des **travaux d'extension** du bâtiment,
- Renvois des **distributeurs de produits locaux**.

EXTENSION DU PÔLE D'ACCUEIL ET DE SERVICES

La Communauté de Communes **envisage l'extension de l'Espace Maurienne Galibier**, pôle essentiel d'accueil et de services pour les habitants et visiteurs qui regroupe à ce jour l'office de tourisme intercommunal et les services de la CCMG.

Une partie du bâtiment non utilisé a été réservée à cet effet, toutefois le pôle accueil devra être agrandi pour répondre aux différents besoins recensés :

- Un **plateau de bureaux supplémentaires** est nécessaire pour les besoins de la CCMG et l'office du tourisme intercommunal.
- Un **espace polyvalent** permettrait de conjuguer salle de réunion mais aussi activités et animations notamment pour l'OTI Maurienne Galibier
- L'**établissement d'enseignement artistique** site Maurienne-Galibier est éclaté dans plusieurs salles qui ne répondent plus aux nouvelles pratiques et sont inaccessibles aux élèves porteurs de handicap. Un espace lui sera réservé avec salles d'enseignement, de réunion et auditorium
- Un espace disposant d'une hauteur suffisante pour accueillir un **tapis de ski indoor** d'entraînement,



REFUGE DES MARCHES

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Saison marquée par un **début d'été tardif** : l'enneigement prolongé et les crues de juin ont retardé l'affluence, avec de nombreuses annulations en début de saison ;
- ▶ **Fréquentation en hausse constante** traduit un **attrait croissant pour la montagne** ;
- ▶ **Qualité d'accueil** : forte attention portée à la **propreté**, à la **restauration maison et locale**, et à l'**ambiance conviviale**. Le refuge reste un **exemple d'accueil soigné et engagé** ;
- ▶ **Nouvelle clientèle en bivouac** : hausse des campeurs autour du refuge, notamment de **jeunes adultes (16-30 ans)**, entraînant une gestion accrue des sanitaires et des nuisances potentielles.



Des défis techniques et logistiques importants

Télécommunications : après l'arrêt brutal du satellite Numérisat et la fin de ligne Orange, le refuge a dû basculer en urgence sur Starlink en juillet. Cela a nécessité des déplacements à pied pour récupérer les réservations, mettant en évidence la vulnérabilité des refuges en zone blanche.

Problèmes d'assainissement :

Saturation de la fosse septique en août → purge manuelle d'urgence.

Nécessité de formation et de procédures claires pour la gestion des WC secs.

Crues du ruisseau des Sarrasins (juin) : blocages de la centrale hydroélectrique, coupure d'électricité plusieurs jours, curage complet du barrage en fin de saison.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Renouvellement de la **délégation de service public** ;
- ▶ Réflexion pour la **réalisation de travaux afin de sécuriser l'eau potable** grâce un **captage plus fiable** et filtre UV ;
- ▶ **Modernisation** de la **trappe d'évacuation** du barrage ;
- ▶ Installation de **panneaux solaires** et **batteries** pour **garantir un minimum d'autonomie** en énergie ;
- ▶ Optimisation du **réseau d'assainissement** pour **répondre à la surfréquentation estivale** ;
- ▶ Amélioration de la **gestion de l'accueil des bivouacs autour du refuge** (pollution, incivilités, affluence non encadrée).

Une gardienne engagée et un refuge moteur de territoire

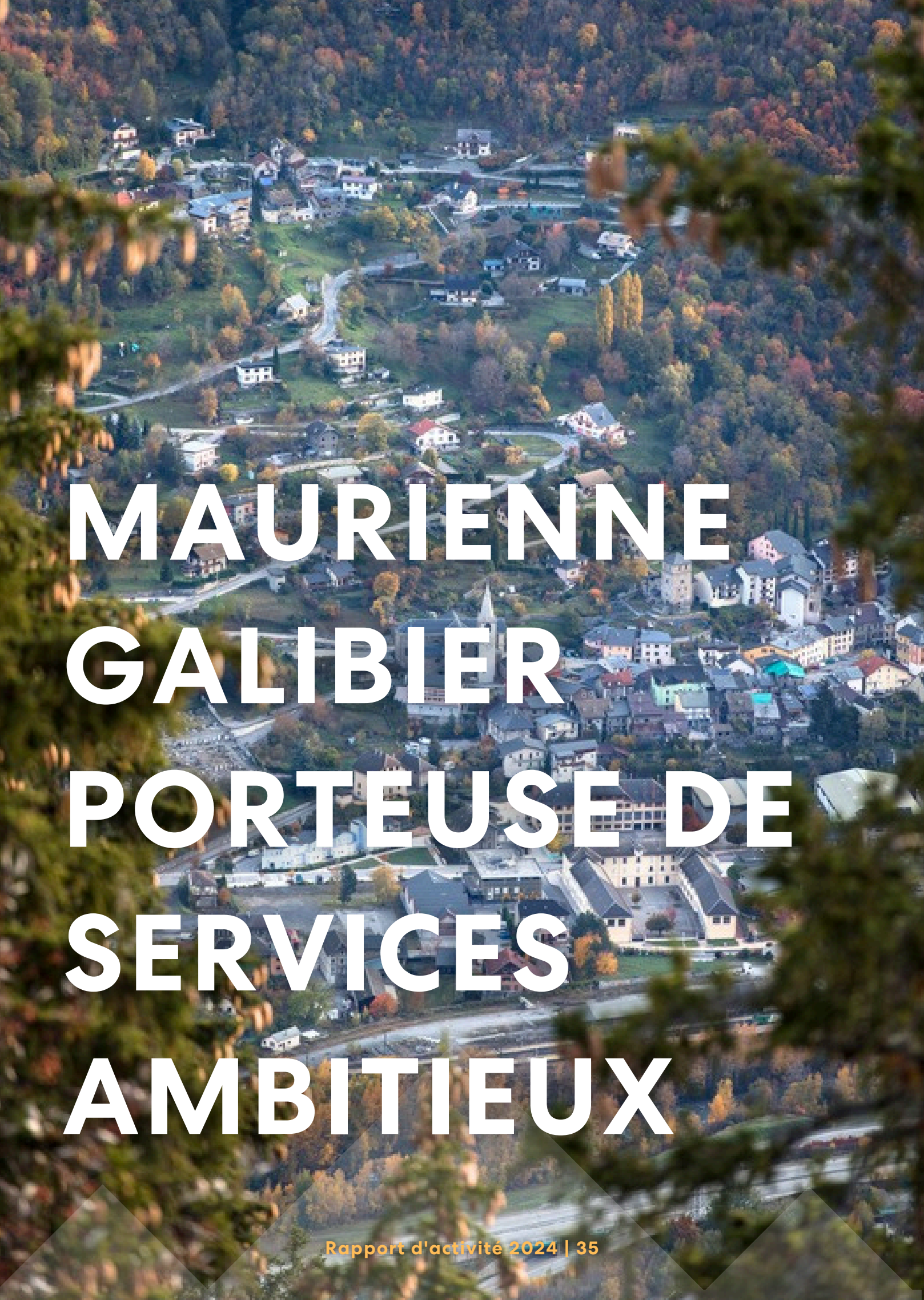
Véronique Vacher, gardienne depuis 8 saisons, a candidaté au renouvellement de contrat 2025-2030.

Elle met un point d'honneur à valoriser les circuits courts (pain, légumes, viandes, fromages, vins locaux), et travaille avec une équipe motivée, dont ses enfants.

Le refuge joue un rôle dans la promotion du tour du Thabor, dont elle est présidente de l'association, et dans l'accueil familial et intergénérationnel.

Lieu de rayonnement du territoire Maurienne Galibier, il combine tourisme responsable, engagement citoyen et lien social.



An aerial photograph of a small village nestled in a valley. The houses are clustered together, with some featuring red roofs. The surrounding hills are covered in dense forests with trees showing vibrant autumn colors of orange, yellow, and red. A winding road is visible through the landscape. The foreground is slightly blurred, showing more foliage.

MAURIENNE GALIBIER PORTEUSE DE SERVICES AMBITIEUX

SENIORS

FAITS MARQUANTS 2024

- Organisation de la **Fête de l'EHPAD** en juin 2024
- Organisation d'**Olympiade**
- **Stabilisation des équipes** soignantes
- **Modernisation** de l'EHPAD
- Création d'une **bibliothèque au sein de l'EHPAD**

PERSPECTIVES 2025

- Mise en place de séances de **zoothérapie**
- Recrutement d'une **infirmière coordinatrice**
- Travaux de **mise en conformité** et de **modernisation** des bâtiments

L'EHPAD DE LA PROVALIÈRE

- Accueillir les personnes dans le respect de leurs droits et libertés ;
- Accompagner les résidents dans un souci constant de maintenir l'autonomie, le lien avec sa famille et ses amis tout au long de leur séjour ;
- Offrir un accompagnement personnalisé de qualité adapté aux besoins et aux attentes du résident ;
- Livraison de repas livré à domicile.

LA FÊTE DE L'EHPAD

C'est en ce beau samedi de juin que s'est déroulée la **fête de l'EHPAD La Provalière**. Plusieurs activités étaient organisées par les agents de l'établissement pour animer les résidents et leur famille ainsi qu'un repas spécialement préparé pour l'occasion. Ceux-ci ont pu goûter aux joies de la guinguette durant cette après-midi ensoleillée. Ce fût une très belle journée composée de rires, de sourires et de joies.



TÉLÉ-ALARME



La CCMG porte un **service de téléprésence** sur les six communes du territoire dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

44
utilisateurs
en 2024

- En fonction des revenus du foyer fiscal, la CCMG apporte une participation financière.

dont **10** ont bénéficié de l'aide
de la CCMG en 2024

ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Création d'une **instance participative jeunes**
- ▶ Avancement des **travaux de réhabilitation** pour le projet inter-structure de "**La Collombette**"
- ▶ Organisation de la **semaine Nationale de la Petite Enfance**
- ▶ Intégration de la **micro-crèche "Les Aiglons" de Valloire** aux services PEEJ
- ▶ Organisation d'un séjour de vacances au **Futuroscope** et sur la **côte atlantique** durant l'été

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Ouverture du **Pôle Petite Enfance/Enfance/Jeunesse à la Collombette**
- ▶ Mise en place du **Conseil Communautaire Jeunes**
- ▶ Organisation d'un **séjour estival** pour **tous les enfants et jeunes du territoire**.

LE SERVICE PEEJ

Le service Petite Enfance / Enfance / Jeunesse de la CCM Maurienne-Galibier **accompagne les familles et les jeunes du territoire** à travers une **offre d'accueil, d'animation** et de **soutien éducatif**.

Il développe des **structures adaptées** aux besoins des enfants de 0 à 14 ans et des jeunes de 15 à 25 ans. Ceci afin de favoriser l'inclusion, l'autonomie et l'accès aux droits.

En lien avec les **partenaires locaux**, il agit pour une **continuité éducative**, un **soutien à la parentalité** et une **égalité des chances**, tout en facilitant la **conciliation vie familiale et professionnelle**.

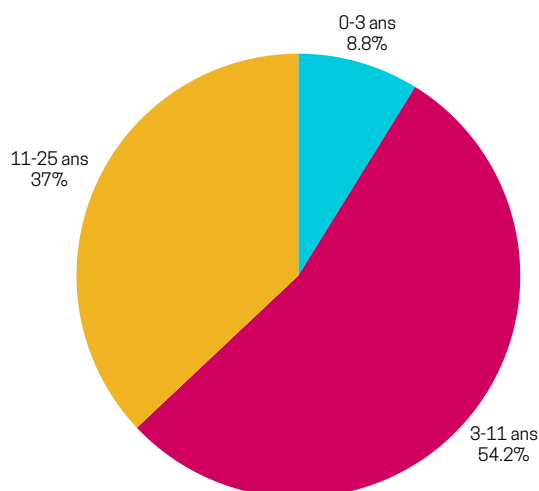
LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE

En **2024**, ce sont **578 jeunes** de 0 à 25 ans qui ont été accueillis ou accompagnés par les services du Pôle Éducation Enfance Jeunesse.

51
Petite Enfance
0-3 ans

313
Enfance
3-11 ans

214
Jeunesse
11-25 ans



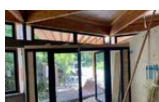
PROJETS GÉNÉRAUX

TRAVAUX À LA COLLOMBETTE



En 2024, les **travaux de réhabilitation** de l'ancienne école maternelle de la Collombette à Saint-Michel-de-Maurienne avancent à un rythme soutenu.

Ce projet d'envergure, engagé par la CCMG, transformera le bâtiment en un **pôle moderne** rassemblant les **services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse**. Les aménagements permettront d'offrir un **accueil de qualité** aux familles tout en favorisant les conditions de travail des équipes. Le chantier, mobilisant de nombreuses entreprises locales, se poursuivra jusqu'en 2025 pour une **ouverture prévue à la rentrée scolaire 2025-2026**.



INTÉGRATION DE LA MICRO-CRÈCHE DES AIGLONS - VALLOIRE

Depuis le **1^{er} septembre 2024**, la commune de Valloire a confié la gestion de la structure Petite Enfance à la **Communauté de Communes**.

Ainsi l'équipe des Aiglons composée de 4 professionnelles a intégré le Pôle Education Enfance Jeunesse Maurienne Galibier. Pour répondre aux besoins importants des familles, la micro-crèche présente une **capacité d'accueil de 12 places** toute l'année sur 3 jours en intersaison et 5 jours en saisons hivernale et estivale. Bienvenue aux Aiglons !



LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE



A l'occasion de cet événement nationale qui se tient au mois de mars chaque année, avec pour objectifs de **mettre en lumière les enjeux fondamentaux du développement et de l'éveil de l'enfant de 0 à 6 ans**, le Relais Petite Enfance et la crèche Les Razmokets ont organisé **ateliers artistiques, exposition et animation** « Raconte tablier » sur le thème : **"Viens, je t'emmène. Se laisser guider par l'enfant"**. Les professionnelles petite enfance, assistantes maternelles et équipe de la crèche ont eu à cœur d'accueillir les nombreuses familles qui ont répondu à l'invitation de ce temps festif !

LE SÉJOUR PEEJ AU FUTUROSCOPE

Chaque année, un **séjour d'une semaine est proposé à tous les enfants et jeunes du territoire Maurienne Galibier**, occasion de participer à une semaine de découvertes et de loisirs en expérimentant la vie collective.

En juillet 2024, **44 enfants et jeunes** ont pris la direction du **Futuroscope**. Au programme, attractions, expériences scientifiques, baignade dans l'Atlantique et découverte de la Rochelle pour le plaisir de tous.



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE

Accueil
adultes

1
vendredi par
semaine

Lieu d'écoute et d'information à destination des **familles** qui cherchent un **mode d'accueil** pour leur enfant, familial chez les assistantes maternelles, collectif à la crèche, micro-crèche ou à l'accueil de loisirs.

Lieu d'échange, de soutien et de **professionnalisation** pour les assistantes maternelles du territoire. Des **ateliers d'éveil** sont proposés pour les **enfants** et leur **assistante maternelle** au relais à **St-Michel-de-Maurienne** mais aussi à **St-Martin-la-Porte** et à **Valloire** en itinérance.

ACCUEIL PARENTS/ENFANTS



25
enfants
concernées

Le **LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)** est un espace de jeu et de rencontre pour les **enfants de 0 à 6 ans**, un lieu d'écoute, d'échange et de discussion pour les parents.

On peut passer du bon temps avec son bébé, **partager** ses **expériences** avec d'autres parents, et **rencontrer des professionnels** formés à l'écoute. Pour l'enfant, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement et de jouer avec d'autres enfants.

LUDOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de **9h à 11h30**, y est proposé du **jeu libre sur place**, le **prêt de jeux** pour la maison et des **animations dédiés** aux enfants de 0 à 6 ans.

MULTI-ACCUEIL LES RAZMOKETS



Les familles accueillies sont originaires de **Saint-Michel-de-Maurienne**, de **Saint-Martin-la-Porte** et de **Saint-Martin-d'Arc**. L'équipe des Razmokets propose tout au long de l'année des **projets favorisant l'éveil**, la **créativité** et la **découverte** chez les enfants, tout en créant des temps conviviaux pour les familles.

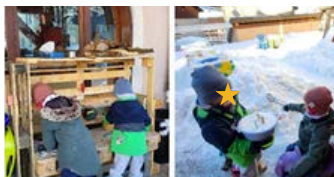
Parmi les temps forts :

- la **Semaine de la petite enfance** avec un vernissage à hauteur d'enfants,
- des **animations avec le RPE**, un spectacle au musée de l'Aluminium,
- des **échanges intergénérationnels** avec l'EHPAD La Provalière,
- des **mini-olympiades** suivies d'un repas partagé,
- un **spectacle de magie** en décembre et la fête de Noël.

Pour faciliter les transitions entre crèche, école et accueil de loisirs, plusieurs actions sont menées : sorties à l'école (galette des rois, carnaval), visite à la ferme avec fabrication de fromage, matinée à l'école, échanges avec la maison de retraite et passerelles avec l'Accueil de Loisirs l'Eterlou.

Ces initiatives renforcent la cohérence du parcours éducatif et le lien avec les familles et les partenaires.

MICRO-CRÈCHE LES AIGLONS – VALLOIRE



Le projet d'accueil de la micro-crèche a pour objectif principal un **accompagnement individualisé, bienveillant** et **professionnel** avec des temps de rencontre visant à **faire connaissance** et à **échanger** et ainsi **encourager des relations sereines** et de **confiance** entre les parents, l'enfant et l'équipe.

Le projet pédagogique de la structure valorise l'**intérêt de l'exploration** et des **apprentissages en extérieurs** : la cour de la crèche est aménagée à ses fins. L'**éducation semi-plein air**, qui repose sur une idée simple mais essentielle : offrir aux enfants la **possibilité de grandir en contact étroit avec la nature et l'air libre**, tout en bénéficiant du **confort** et de la **sécurité des espaces intérieurs**.

De nombreux projets pédagogiques sont menés :

- la **communication gestuelle** associée à la parole,
- l'initiation à l'**approche Snoezelen** en partenariat avec le Relais Petite Enfance et le multi-accueil Les Razmokets,
- la sensibilisation à l'éveil culturel avec les actions « **Première Page** »
proposées par la Conseil Départemental, en partenariat avec l'AEP de Valloire, les assistantes maternelles et la Petite Section de Maternelle et la crèche de Valmeinier.



36

enfants
inscrits sur
l'année

72 %

de taux de
fréquentation

15

enfants
inscrits sur
l'année

73 %

de taux
d'occupation de
septembre à
décembre 2024

PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS - L'ÉTERLOU à Saint-Michel-de-Maurienne

ORGANISATION

- **Accueil :**
 - à la demi-journée (avec ou sans repas)
 - à la journée
 - à la semaine
- **Inscriptions** ouvertes 15 jours avant les vacances
- **Mise en place d'une navette** dès 1 enfant (sur inscription) pour Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Orelle

216

enfants
accueillis en
périscolaire
sur l'année



PÉRISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS - LES LOUPIOTS à Valloire

97

enfants
accueillis sur
l'année en
périscolaire

- **Inscriptions** ouvertes 15 jours avant les vacances.
- **Mise en place d'une navette** pour l'accueil des enfants de Valmeinier depuis 2022.



Accueil périscolaire :

- saison hiver :
 - mercredi
 - midi et soir
- hors-saison :
 - accueil midi

Accueil extrascolaire :

- vacance Noël, février et été



14

enfants
bénéficient
de la navette
Valmeinier/Val
loire

ESPACE JEUNESSE MAURIENNE GALIBIER

112
heures

de présence
d'animation au
sein des
établissements
scolaires

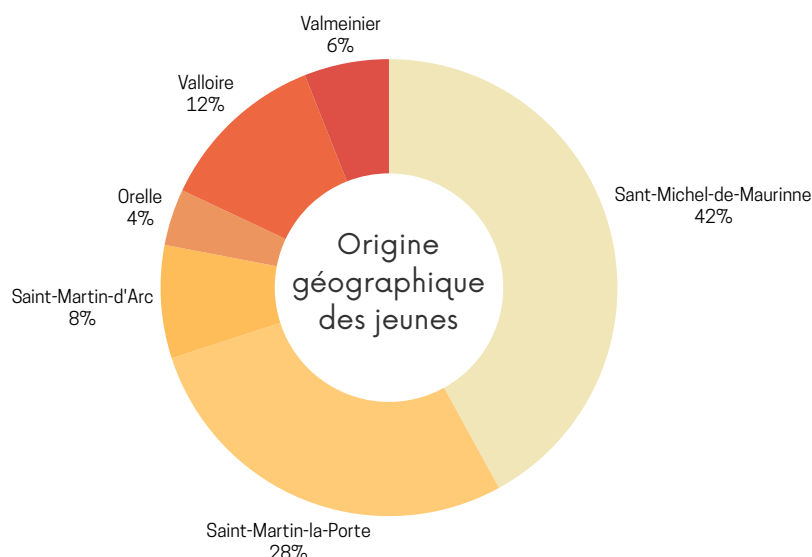
96

jeunes
inscrits et
accueillis

214

jeunes
ont franchi la
porte de
l'Espace

- Lycée des Métiers de la Montagne
- Collège Paul MOUGIN



ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET « INITIATIVE JEUNES »

► Mini séjour "Biennale d'art contemporain à Lyon"

L'équipe d'animation s'est pleinement mobilisée pour **accompagner un groupe de 11 jeunes filles** dans la **co-construction d'un projet culturel ambitieux**, dans le cadre du dispositif « **Initiative Jeunes** ». Ce projet, né d'une envie exprimée lors des ateliers-rencontres au collège, visait à découvrir la Biennale d'art contemporain de Lyon et à explorer la ville sous un angle artistique et citoyen. L'accompagnement a permis aux jeunes de s'impliquer dans toutes les dimensions du projet :

- **Organisation logistique** : choix du mode de transport (train), recherche d'un hébergement, planification des déplacements urbains.
- **Vie en groupe** : élaboration des règles de vie commune, gestion des repas et du quotidien.
- **Programmation culturelle** : sélection des visites, rencontres avec des artistes, découverte de lieux emblématiques.
- **Gestion budgétaire** : définition collective du budget, répartition des rôles et des responsabilités.

Le séjour de 3 jours pendant les vacances d'automne a été une réussite, tant sur le plan éducatif que sur le plan humain.

À leur retour, les jeunes sont restées pleinement engagées autour de deux axes majeurs :

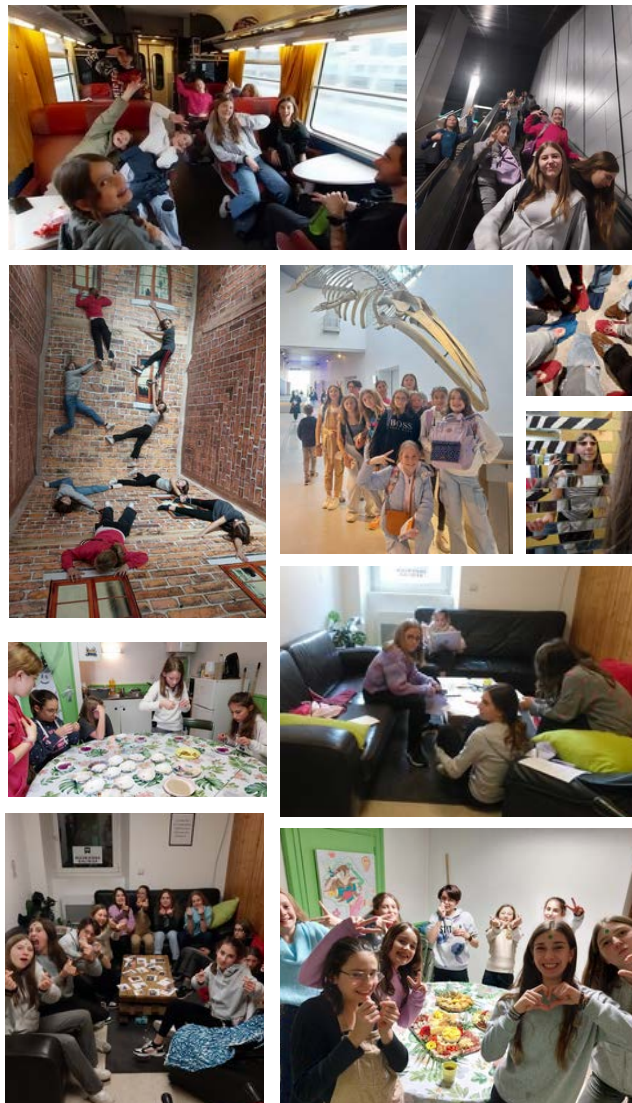
- **Valorisation de leur démarche**

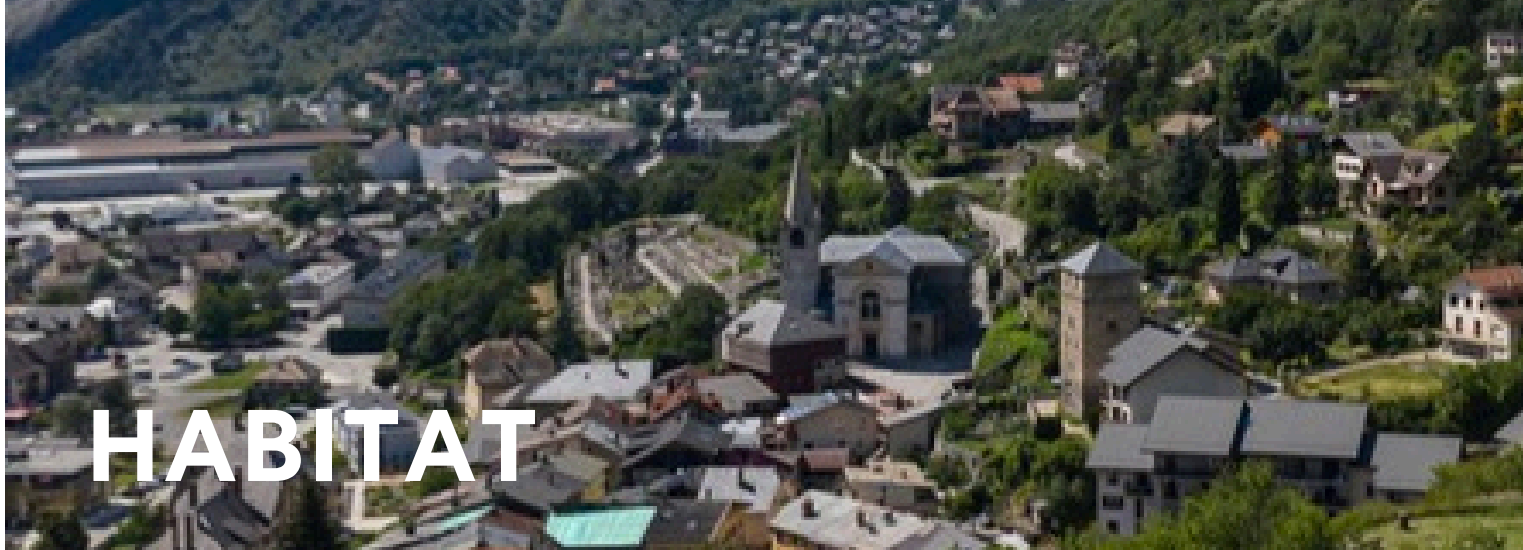
Création d'une exposition photo enrichie de témoignages audio et vidéo, présentée à l'Office de Tourisme lors d'un vernissage officiel en présence des élus, partenaires, familles et invités.

Organisation d'une soirée témoignage sous forme de conférence de presse, à destination des élus et de la presse locale.

- **Autofinancement et esprit d'initiative**

Confection artisanale d'objets (décorations, parfums, savons) et vente sur le marché de Noël local et touristique, dans une logique de soutien au projet et de préparation de futures initiatives.





HABITAT

La Communauté de communes a démarré en 2024 une réflexion sur l'articulation des politiques habitat qu'elle porte en direction de ces différents publics. Cette réflexion se poursuivra en 2025.

FAITS MARQUANTS 2024

- **Recrutement d'une personne en charge de l'habitat permanent** à la CCMG, en lien avec la démarche de revitalisation du centre-bourg,
- Réalisation de la **première phase de l'étude pré-opérationnelle** sur la rénovation de l'habitat privé,
- Continuité des **permanences conseil gratuites régulières** dans les locaux de la CCMG

PERSPECTIVES 2025

- Lancement de la **deuxième phase de l'étude** : définition des objectifs, moyens humains et financiers nécessaires,
- **Signature de la convention** (inclue au sein du pacte territorial Maurienne ou portée en interne par la CCMG),
- **Recrutement d'un opérateur** pour la mise en œuvre de la convention

Les **besoins en logement** sur le territoire couvrent **plusieurs types de publics** :

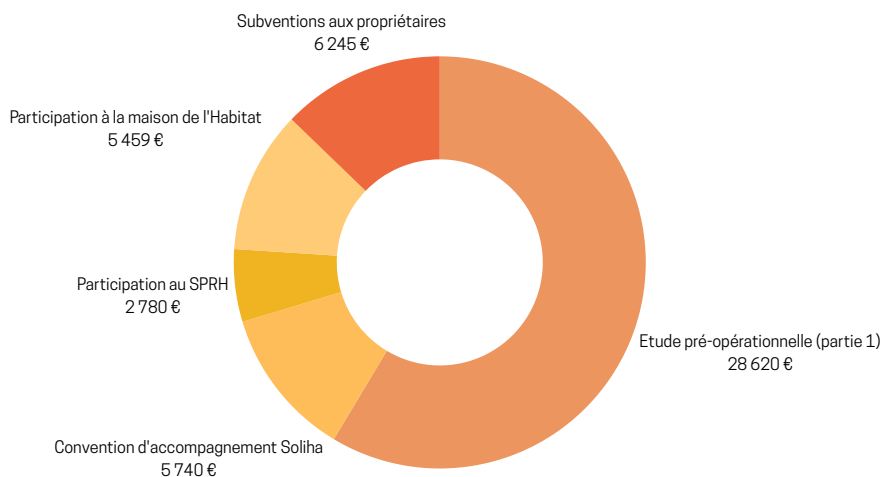
- les locaux,
- les touristes,
- les travailleurs saisonniers,
- les résidents secondaires.
- les travailleurs du Lyon-Turin,

Ces différentes populations peuvent avoir des **besoins différents en termes de localisation** (vallée / stations), de **type de logements** (meublés / non meublés), de **durée d'occupation** (quelques jours à plusieurs années), etc.

Dans le contexte de **pression immobilière et foncière** que nous connaissons, les besoins différents et parfois concurrentiels de ces publics se focalisent sur le parc de logements existants.

La Communauté de communes a démarré en 2024 une **réflexion sur l'articulation des politiques habitat** qu'elle porte en direction de ces différents publics. Cette réflexion se poursuivra en 2025 pour (tenter de) **construire une politique habitat** prenant en compte tous ces enjeux.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT LIÉS À L'HABITAT



UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROPRIÉTAIRES

La CCMG, aux côtés des collectivités de Maurienne et de Savoie, déploie le service public de la rénovation de l'habitat, avec :



272

personnes conseillées sur leur projet de rénovation



66

personnes accompagnées lors des permanences à la CCMG

52

avec l'ASDER

14

avec SOLIHA



4

propriétaires ont bénéficié d'une aide aux travaux de la CCMG

- une information neutre, gratuite et indépendante par téléphone (Maison de l'Habitat à Saint-Jean-de-Maurienne et ASDER à Chambéry),
- des conseils personnalisés et permanences sur le territoire (ASDER et Soliha),
- un accompagnement des propriétaires modestes pour la rénovation énergétique et l'adaptation du logement (Soliha),
- une prestation d'architecte conseil pour les projets de travaux,
- des aides financières à la rénovation énergétique, en complément des dispositifs Savoie Rénov' et Anah.

PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

7

propriétaires accompagnés par l'architecte conseil en 2024

Une **consultance architecturale gratuite** est proposée dans le but de conseiller en amont les projets de construction, aménagement et restauration (particuliers et collectivités).

Monsieur **Philippe BARBEYER**, recruté comme **architecte conseil** de la Communauté de Communes Maurienne Galibier assure ces accompagnements **sur rendez-vous**.

FOCUS SUR LA CONVENTION AVEC SOLIHA

14 propriétaires occupants ont été accompagnés dont **71 %** de propriétaires aux ressources très modestes et **29 %** de propriétaires aux ressources modestes. **86 %** des propriétaires accompagnés sont retraités.

Les travaux concernaient principalement :

- Rénovation énergétique : des travaux d'isolation (43 % des devis), de chauffage (30 % des devis) et de remplacement des menuiseries (13 % des devis),
- Adaptation : des travaux d'adaptation de salle de bains (38 % des devis), de motorisation des volets ou des portails (31 % des devis), l'installation d'un monte-escalier (1 devis).

291 650 €

Montant des aides de l'Anah

532 950 €

Montant des travaux (HT)

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE



La Communauté de communes Maurienne Galibier a lancé en 2024 une étude pré-opérationnelle en vue de mettre en place un programme OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), en partenariat avec les communes, l'État et l'Anah.



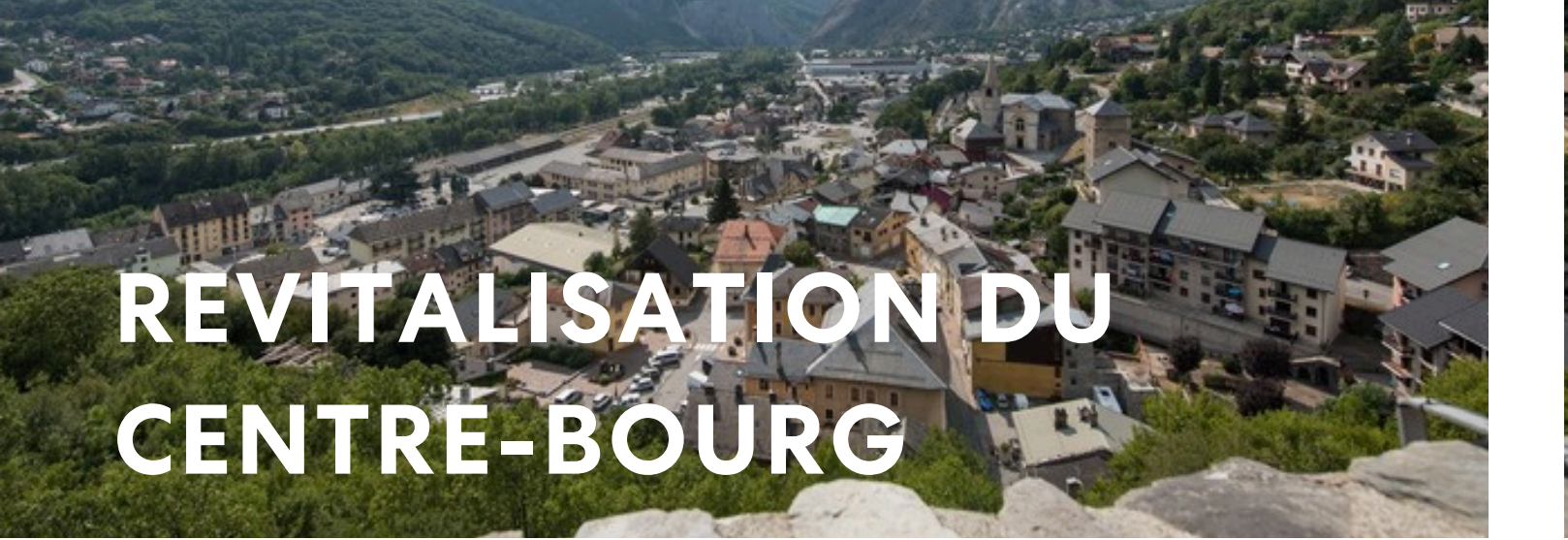
Villes Vivantes

Réalisée par le bureau Villes Vivantes, cette étude a révélé plusieurs enjeux :

- un besoin d'adaptation des logements lié au vieillissement de la population, particulièrement dans la vallée,
- une forte nécessité de rénovation énergétique (plus de la moitié des logements sont des passoires thermiques),
- une pression sur le logement locatif abordable, avec une offre faible et tournée vers le meublé,
- un grand nombre de petites copropriétés parfois non organisées,
- une concentration d'immeubles vacants et dégradés à Saint-Michel-de-Maurienne.

Les élus ont validé un accompagnement renforcé pour les propriétaires aux ressources modestes, notamment en matière de rénovation énergétique, d'adaptation et de traitement de l'habitat dégradé. Des aides locales viendront compléter celles de l'Anah.

En attendant la mise en œuvre du programme (prévue premier trimestre 2026), les dispositifs existants continuent : accueil, information et conseils sont assurés via le Pacte Territorial (porté pour les communautés de communes de la vallée par le Syndicat du Pays de Maurienne) et la Maison de l'Habitat (3CMA), et les accompagnements par la convention passée avec Soliha.



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Démarrage de la **phase 1 du diagnostic**,
- ▶ **Visite et atelier participatif** autour des **atouts/faiblesses du centre-bourgs** (élus, techniciens, partenaires),
recrutement d'une cheffe de projet revitalisation du bourg-centre.

PERSPECTIVES 2025

- ▶ **Poursuite de l'étude** de revitalisation,
- ▶ Définition d'une **feuille de route**,
- ▶ **Signature de la convention d'ORT**,
- ▶ Mise en œuvre de **premières actions**.

Saint-Michel-de-Maurienne, **labellisée Villages d'Avenir et bourg-centre** du territoire Maurienne Galibier dispose de **nombreux équipements, services et atouts**. Située au cœur de la vallée de la Maurienne, **au pied des stations, au départ des cols** du Télégraphe et du Galibier et sur la **route des Grandes Alpes**, Saint-Michel-de-Maurienne est la **porte d'entrée touristique du territoire**.

Contrainte par sa géographie (montagne, Arc, autoroute, route, voie ferrée), et construite sur le modèle d'une ville-rue, Saint-Michel-de-Maurienne voit aujourd'hui les véhicules la traverser et **subit les nuisances liées au trafic routier** tout en **peinant à attirer les passants**. Son centre souffre également, difficultés inhérentes aux centres anciens...

Partageant le constat d'un **territoire en perte de vitesse** et le souhait de trouver un **modèle de transition** allant au-delà du tourisme, les élus ont déployé des **stratégies thématiques**, notamment autour de la **diversification touristique** et de la **transition économique, énergétique et environnementale** du territoire. Ces stratégies ont affirmé le double rôle de Saint-Michel-de-Maurienne : porte d'entrée du territoire, camp de base de la destination touristique et bourg-centre du territoire. Elles ont également pointé la nécessité d'œuvre au dynamisme de son centre-bourg tout en travaillant sur la qualification paysagère, touristique, commerciale et urbaine, ainsi que l'amélioration des logements et des fonctions urbaines.

Forte de ces constats, la Communauté de communes Maurienne Galibier a **démarré en 2024** une démarche visant la **définition d'une stratégie de revitalisation du centre-bourg** de Saint-Michel-de-Maurienne, au sein du territoire Maurienne Galibier. Confiée au bureau d'étude Nouvelles Marges, cette étude se poursuivra en 2025 vers la signature d'une **convention d'Opération de Revitalisation du Territoire**.

Cette étude est pilotée par un binôme constitué de la cheffe de projet revitalisation du bourg-centre à la Communauté de communes Maurienne Galibier et de la directrice ville durable à la mairie de Saint-Michel-de-Maurienne.



ZOOM SUR :

L'ancienne **scierie Guigaz** est à l'abandon depuis **des dizaines d'années**. Pré-empté par la mairie en 2024 en vue d'en faire un **aménagement de plein air et de loisirs** (orienté bike-park), ce site est situé en entrée de ville et offre la première **vision du territoire** lorsque l'on arrive par la route depuis la Haute-Maurienne.

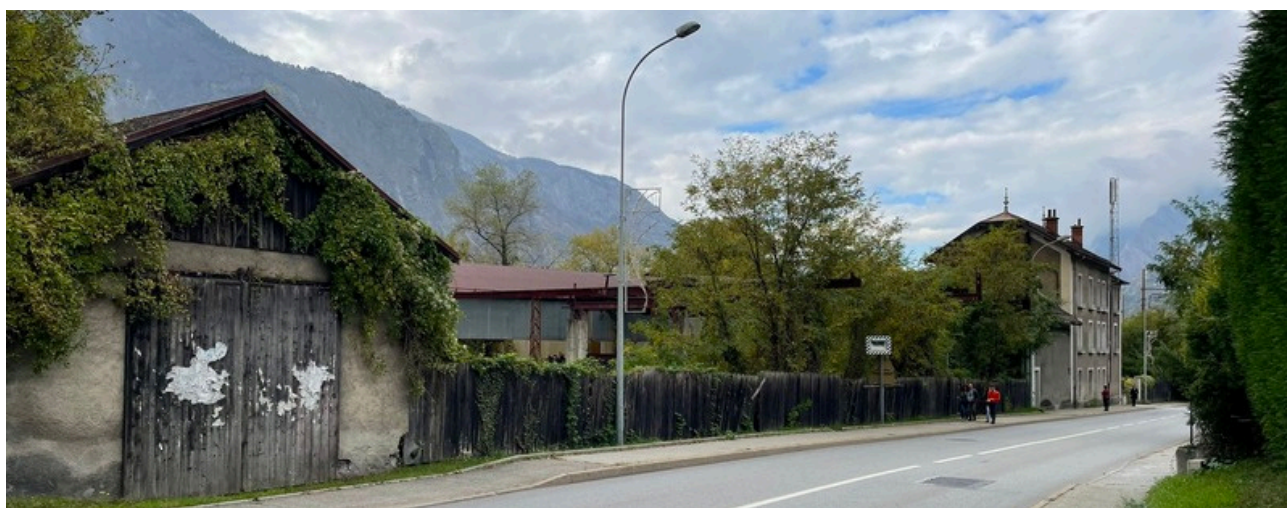


En dehors de son **positionnement stratégique** et de sa **surface importante** (environ 8 000 m²), ce site est **très contraint** : coincé entre la voie ferrée, la route, l'Arc, à proximité immédiate de l'autoroute et présente des contraintes fortes en termes d'inondation (zone Rouge du PPRI).

Avant d'aller plus loin sur l'aménagement de ce site, les élus de la Communauté de communes ont souhaité **mener une étude d'opportunité pour valider la possibilité d'un aménagement**, compte-tenu des contraintes.

Cette **étude**, confiée au bureau d'étude **SystemD**, se termine au premier trimestre 2025 et fournit un **premier scénario d'aménagement**, tenant compte des **contraintes du site**, de la **politique de diversification touristique** de Maurienne Galibier, ainsi que du **travail de définition de la stratégie de revitalisation**.

Les élus et techniciens de la communauté de communes ont pu travailler en 2024 à la **bonne compréhension des contraintes** (en lien avec les services de l'Etat), ainsi qu'à la **définition des valeurs et activités** qui pourraient être portées par ce lieu à l'avenir.



COÛTS DE FONCTIONNEMENT :

L'étude de revitalisation du centre-bourg a été engagée en 2024 mais n'a pas fait l'objet de facturation cette année. Le coût de cette étude est de 71 920 € TTC (sera facturée en 2025).

L'étude d'opportunité sur le site de la scierie Guigaz (partie 1) est évaluée à 27 720 € TTC.

SUBVENTIONS :

L'étude de définition d'une stratégie de revitalisation est subventionnée par la Banque des Territoires (10 000 €). Un financement du fonds vert et du FAST ont été sollicités également (les décisions seront prises en 2025).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ Aides économiques
- ▶ Interventions d'une étalagiste pour une opération "vitrine"

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Création d'un poste permanent de chargé de mission commerce et activité économique
- ▶ Création d'un livret des ressources économiques de la CCMG (artisans, commerçants...)
- ▶ Inventaire du foncier commercial
- ▶ Reconduction de l'opération "vitrine"

COMMERCE LOCAL

AIDE À L'INVESTISSEMENT AUX COMMERCE ET AUX VITRINES

La convention signée entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes Maurienne Galibier permet d'aider les commerces « vitrines » pour leurs investissements.

En 2024 :	2 commerces accompagnés	87 015 € montant total des projets réalisés	15 246 € de subvention régionale	8 036 € Subventions CCMG
-----------	--------------------------------	--	---	---------------------------------

Les commerçants sont invités à prendre contact avec la CCMG pour tout renseignement relatif à leur projet d'investissement afin d'étudier l'éligibilité du dossier.

ZOOM SUR "L'OPÉRATION VITRINE" 2024

La CCMG a fait appel à l'étalagiste Hélène Cruz pour accompagner les commerçants du territoire vers la mise en valeur de leur vitrine. Cette action participe à la volonté des élus communautaires de développer et dynamiser le commerce sur Maurienne Galibier.

Deux sessions ont eu lieu :

Une matinée consacrée à une formation en salle, le reste de la journée et le lendemain ont permis d'offrir gratuitement aux commerçants volontaires des rdv avec la formatrice.

18 ET 19 JUIN Saint-Michel-de-Maurienne	6 ET 7 NOVEMBRE Valloire
14 rendez-vous	9 rendez-vous

Cette opération sera reconduite en 2025



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

La compétence Zones d'Activités Économiques a été transférée à la CCMG en 2017

LA ZAE DES OEILLETES

Saint-Martin-la-Porte

L'aménagement de la zone a été réalisé par la Communauté de Communes Maurienne Galibier. Elle est à ce jour **complètement occupée**.

Réalisation sur 2024 :

- La CCMG poursuit les études pour l'extension de la ZAE des Oeillettes et a validé l'étude de faisabilité et l'avant-projet.

LA ZAE LA COLLOMBETTE

- Tous les lots on été vendus



LA ZAE DU TEMPLE

Saint-Michel-de-Maurienne

Conformément aux termes de la convention de transfert de compétences signée avec la Commune de ST MICHEL DE MAURIENNE, la CCMG vend aux preneurs et reverse le fruit de la vente moins les dépenses engendrées à la Commune de ST MICHEL DE MAURIENNE qui a réalisé, précédemment au transfert de compétence, l'aménagement de cette zone.

- Le lot 8 est resté disponible sur 2024



MESURES AGRICOLES ET FORESTIÈRES

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ développement de **projets en circuit court**
- ▶ **Recensement des terrains agricoles** pour la ceinture verte
- ▶ Travail sur la **piste forestière du Prec**

PERSPECTIVES 2025

- ▶ Structuration du **sujet agriculture** au sein des services de la CCMG
- ▶ Suivi de la **stratégie alimentaire** à l'échelle Maurienne
- ▶ Evolution des **distributeurs de produits locaux**

DISTRIBUTEURS DE PRODUITS LOCAUX



En octobre 2022, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a investi dans l'achat de distributeurs automatiques pour valoriser les produits locaux, pour un montant de 26 419 € HT (31 702 € TTC). Livrés en novembre 2022, ces équipements ont rapidement présenté des **dysfonctionnements**.

Face à ces difficultés, la CCMG a engagé plusieurs démarches auprès du fournisseur : courrier de réclamation en février 2023, puis intervention technique en mai 2023 sans résolution complète. Devant l'absence de réponse satisfaisante, l'appui du **cabinet d'avocats K2** de Chambéry a été mandaté pour accompagner la collectivité à régler le litige.

En parallèle, une **expertise indépendante** confiée à ARITEM en juillet 2024 a permis d'identifier d'éventuelles défaillances. Le rapport d'août 2024 a révélé un **défaut de mise en conformité des distributeurs** avec les obligations européennes.

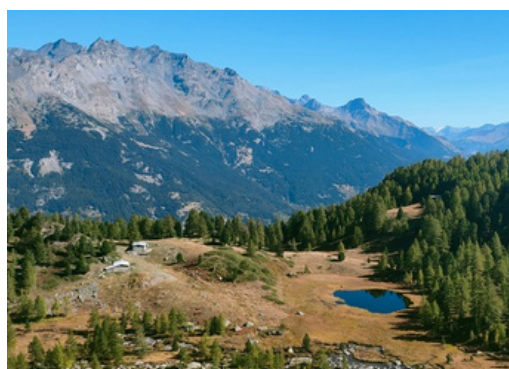
Sur la base de ces conclusions, des échanges ont été réengagés avec le fournisseur afin d'aboutir à une résolution amiable de la situation dans les meilleurs délais.

VOLET FORESTIER

La desserte forestière du Prec, longue de 16 kms, est une infrastructure majeure en termes d'**exploitation forestière**, de développement touristique, de protection contre les incendies. Elle est située sur les Communes d'Orelle, de Valmeinier et de St-Michel-de-Maurienne. C'est un accès privilégié pour le refuge des Marches, propriété de la CCMG.

De nombreux points noirs ont été identifiés grâce au diagnostic réalisé par l'ONF. Les communes concernées et la CCMG ont décidé de **reprendre la piste** qui ne permet plus sur 50% de son linéaire la circulation des grumiers, du fait de mouvements de terrain ou des dommages causés par l'eau.

La CCMG est maître d'ouvrage des travaux estimés à **488 000 €**. Une **subvention de 80 %** des dépenses éligibles est attendue du FEADER. Le reste à charge sera financé par les Communes concernées et la CCMG.



STATION D'ÉPURATION DE CALYPSO

FAITS MARQUANTS 2024

- ▶ **Essais de garantie traitement reprogrammés** pour la saison d'hiver 2024-2025

PERSPECTIVES 2025

- ▶ **Essais de garantie**
- ▶ **Veille du bon rendement épuratoire**
- ▶ **Fin du proje d'extension de la STEP**

Les **travaux de réhabilitation et d'extension** de la capacité de la station de traitement des eaux usées de Calypso ont été réalisés en 2023.

Pour mémoire, la STEP traite les eaux usées des communes de **Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-La-Porte, Valmeinier, Valloire** et une partie de la commune de **Montricher-Albanne** et les **Karellis**.

1 équivalent habitant
=
1 pollution émise par 1 personne et par jour

Les **essais de garanties 2024** pour la partie traitement épuratoire des eaux usées **n'ont pas été concluants**.

Les analyses en azote ammoniacal (NNH4+) en sortie de station d'épuration étaient très proches de la norme de rejet de la STEP pour ce paramètre.

Une **seconde campagne d'analyses** pour les essais de garanties sera donc **réalisée l'année prochaine (2025)** pendant la **période hivernale lors des vacances scolaires**.

De nombreuses améliorations ont été faites :

- Le **système d'injection de la chaux** a été **renové**.
- Les **vannes d'alimentation en eau** des 5 cellules de biofiltration, le **ballon anti-bélier** du poste de relevage des Culées, les deux **compresseurs du circuit d'air des biofiltres** ainsi que le **sécheur d'air** et la **platine de graisses** ont été remplacés.
- Les exploitants ont mis en place un **circuit d'injection d'alcali** pour **ensemencer les cellules de biofiltration** pour la période hivernale.



Platine de graisse



Vanne d'alimentation biofiltres



Deux compresseurs d'air et sécheur d'air

CONTACTS DES SERVICES DE LA CCMG

Accueil de la CCMG

04 79 56 52 54

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

info@maurienne-galibier.com

Office de Tourisme Intercommunal Maurienne Galibier

04 79 56 87 43

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

officedetourisme@maurienne-galibier.com

Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

04 79 56 87 43

Espace Maurienne Galibier

54 rue du général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

apithon@maurienne-galibier.com

► Multi-accueil Les Razmokets

71 av. du Vigny

73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04.79.56.86.78

lesrazmokets@maurienne-galibier.com

► Les Loupiots - Valloire

Rue des Grandes Alpes

73450 VALLOIRE

lesloupiotsvalloire@maurienne-galibier.com

06.73.14.73.00

periscovallloire@maurienne-galibier.com

0479565254

www.facebook.com/alshlesloupiots

► Espace Jeunesse

12, rue Général Ferrié

73140 SAINT-MICHEL DE MAURIENNE

espacejeunesse@maurienne-galibier.com

06.33.52.14.29 / 06.79.29.83.57

www.facebook.com/jeunesseccmg

► Relais Petite Enfance, LAEP, Ludothèque

Maison de l'enfance - 71 avenue du Vigny

73140 Saint-Michel-de-Maurienne

06 85 55 35 48

relaispetiteenfance@maurienne-galibier.com

► L'Eterlou - Saint-Michel -de-Maurienne

Avenue de la République

73140 SAINT-MICHEL DE MAURIENNE

eterlou@maurienne-galibier.com

06.73.43.77.57

periscolaire@maurienne-galibier.com

0479565254

www.facebook.com/alsheterlou

► Micro-crèche - les Aiglons

Immeuble Fornache

73450 Valloire

04 79 59 03 98

lesaiglons@maurienne-galibier.com

STEP - Station d'épuration Calypso

04 79 56 66 95

Station d'épuration Calypso

73140 SAINT-MARTIN-LA-PORTE

step@maurienne-galibier.com

EHPAD - Résidence La Provalière

04 79 59 20 96

Rue de la Provalière,

73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

contact@ehpadlaprovaliere.fr

Service Technique (véhicule)

04 79 56 80 32

st@maurienne-galibier.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER

Espace Maurienne Galibier
54 rue du général Ferrié
73140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Tél : 04 79 56 52 54

info@maurienne-galibier.com

www.maurienne-galibier.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30